

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

MEMOIRE  
PRESENTÉ A  
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

Par

Rachid BAGAOUI

L'ETAT ET LA TRANSFORMATION DE LA PRODUCTION  
AGRICOLE. LE CAS DE "L'AGRICULTURE DE GROUPE"  
AU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

DECEMBRE 1988



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RESUME

Cette recherche est née d'une interrogation sur le rapport entre les organisations des fermes de groupe et la stratégie politico-économique du développement de l'agriculture dans les années 1970 que nous avons qualifié de discours étatique car elle constitue un ensemble d'orientations et d'objectifs visant l'assimilation de l'agriculture au modèle industriel. Nous avons voulu ainsi savoir, si le discours étatique diffère de la logique des fermes de groupe ou s'il reflète une transformation dans l'organisation de la production agricole.

Afin de cerner ce rapport, nous avons identifié trois (3) paramètres susceptibles d'apporter un éclairage sur le sujet: la main-d'oeuvre agricole, la répartition des tâches et le mode de prise de décision. Ces trois (3) paramètres sont utilisés pour l'analyse du discours étatique et des fermes de groupe.

Après avoir décrit la conception étatique et le fonctionnement du mode d'organisation des fermes de groupe, nous avons conclu qu'il existe une dualisation de logiques qui caractérisent à la fois le discours étatique et les organisations des fermes de groupe.

Les logiques repérées sont les suivantes: une logique empirique dont le travail sur la ferme obéit à l'usage, à l'empirisme (l'expérience) et l'initiative personnelle; et une logique entrepreneuriale qui s'appuie sur des méthodes de gestion, de rémunération, de prise de décision et une répartition des tâches, dites rationnelles.

Cette conclusion permet d'articuler les approches qui ont appréhendé l'agriculture en terme d'assimilation et de permanence de la structure familiale; pour envisager ainsi l'histoire de l'agriculture de groupe au Saguenay-Lac St-Jean comme un double mouvement: assimilation-résistance.

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à M. Pierre-W-Boudreault, professeur au module des Sciences sociales et directeur de ce mémoire. Ses conseils appropriés et ses critiques constructives, qu'il n'a pas ménagées tout au long de cette recherche, nous ont permis de mener notre travail à bonne fin.

Nos remerciements vont aussi à notre ami Khadiyatoullah Fall pour nous avoir soutenu au niveau de l'analyse de discours.

Cependant, seul l'auteur est responsable des idées exprimées dans ce mémoire.

## TABLE DES MATIERES

|  | Pages |
|--|-------|
| RESUME .....   | i     |
| REMERCIEMENTS.....   | ii    |
| TABLE DES MATIERES.....  | iii   |
| LISTE DES TABLEAUX.....  | vii   |
| LISTE DES SIGLES.....  | x     |
| LISTE DES FIGURES.....   | xi    |
| <br>   |       |
| INTRODUCTION.....  | 1     |
| Références.....  | 8     |
| <br>   |       |
| CHAPITRE PREMIER: LE FONDEMENT HISTORIQUE ET CONCEPTUEL<br>DE L'AGRICULTURE DE GROUPE          |       |
| <br>   |       |
| I. Délimitation du champ d'étude.....  | 10    |
| 1. L'émergence de l'agriculture de groupe.....   | 10    |
| 2. Les fermes de groupes: données générales.....   | 11    |
| 3. Structure de la production agricole et structure de<br>l'industrie agricole.....            | 18    |
| 4. Définition de la ferme familiale.....   | 20    |
| 5. La diversité des approches: l'approche structurelle<br>et l'approche organisationnelle..... | 22    |
| 5.1 L'approche structurelle large et l'approche<br>étroite.....                                | 23    |
| 5.1.1 L'approche large.....  | 23    |

|  |    |
|--|----|
| 5.1.2 L'approche étroite.....  | 24 |
| 5.2 L'approche organisationnelle.....                                  | 26 |
| 6. Le fondement conceptuel du discours étatique.....                   | 27 |
| 7. Définition des organisations juridiques des fermes de groupe.....   | 28 |
| 8. Raisons d'être des fermes de groupe comme lieu d'interrogation..... | 29 |
| II. Hypothèses de la recherche.....                                    | 30 |
| III. Le travail sur le terrain.....                                    | 31 |
| Références.....  | 33 |

CHAPITRE DEUXIEME: L'AGRICULTURE FAMILIALE: TRANSFORMATION  
OU PERMANENCE?

|   |    |
|---|----|
| 1. Vers une assimilation progressive de l'agriculture aux entreprises industrielles.....          | 36 |
| 1.1 L'analyse classique.....  | 36 |
| 1.2 L'analyse contemporaine.....  | 41 |
| 2. La permanence de la structure familiale.....   | 46 |
| 3. La nécessité d'articuler les deux thèses pour la compréhension de l'agriculture de groupe..... | 50 |
| Références.....   | 52 |

CHAPITRE TROISIEME: LA CONCEPTION ETATIQUE DU MODE  
D'ORGANISATION DES FERMES DE GROUPE

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 1. La main-d'oeuvre agricole..... | 55 |
|-----------------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.1 Les salariés agricoles.....               | 55 |
| 1.2 La main-d'oeuvre familiale.....           | 58 |
| 2. Répartition des tâches.....                | 60 |
| 2.1 Résultats obtenus pour l'individu.....    | 65 |
| 2.2 Résultats obtenus pour la ferme.....      | 69 |
| 3. Mode de prise de décision.....             | 72 |
| 3.1 Nature de prise de décision.....          | 72 |
| 3.2 Processus de prise de décision.....       | 74 |
| 3.3 Participation à la prise de décision..... | 75 |
| Conclusion.....                               | 76 |
| Références.....                               | 79 |

#### **CHAPITRE QUATRIEME: LE MODE D'ORGANISATION DES FERMES**

##### **DE GROUPE**

|   |    |
|---|----|
| 1. Quelques caractéristiques de l'échantillon.....                        | 81 |
| 1.1 La propriété de l'entreprise.....                                     | 81 |
| 1.2 Le statut juridique.....  | 83 |
| 1.3 Le type de production.....  | 84 |
| 2. Les paramètres structurels.....  | 85 |
| 2.1 La main-d'oeuvre agricole: salariés agricoles et aides familiaux..... | 85 |
| 2.1.1 Les relations de travail dans les fermes de groupe.....             | 88 |
| 2.2 Répartition des tâches et statut social.....                          | 91 |
| 2.3 Prise de décision.....  | 93 |
| Conclusion.....   | 97 |

CHAPITRE CINQUIEME: DUALISATION DU DISCOURS ETATIQUE ET  
DUALISATION DES FERMES DE GROUPE

|   |     |
|---|-----|
| I. Retour sur les approches théoriques.....   | 100 |
| 1. Vers une assimilation progressive de<br>l'agriculture.....                               | 100 |
| 2. Vers le renforcement de la ferme familiale.....  | 101 |
| II. Un discours étatique dual: un discours empirique<br>et un discours entrepreneurial..... | 103 |
| 1. Un discours étatique à démarche empirique.....   | 103 |
| 2. Un discours étatique à visage entrepreneurial.....                                       | 106 |
| III. Les fermes de groupe: un fonctionnement dual.....                                      | 110 |
| 1. Un mode d'organisation à caractère empirique.....  | 110 |
| 2. L'émergence d'un mode d'organisation à caractère<br>entrepreneurial.....                 | 112 |
| 2.1 Recours au travail salarié.....   | 113 |
| 2.2 Coexistence de deux catégories d'aides<br>familiaux.....                                | 114 |
| 2.3 Prise de décision et statut familial dans<br>l'entreprise.....                          | 114 |
| Conclusion.....   | 116 |
| Références.....   | 117 |
| <br>CONCLUSION GENERALE.....  | 118 |
| BIBLIOGRAPHIE.....  | 122 |
| ANNEXE.....   | 131 |
| 1. Questionnaire.....   | 132 |

LISTE DES TABLEAUX

|  | Pages |
|--|-------|
| TABLEAU 1      Types d'organisation des fermes,<br>Canada, 1971-1981 .....                               | 13    |
| TABLEAU 2      Evolution des types d'organisation<br>des fermes, Québec, 1971-1981 .....                 | 15    |
| TABLEAU 3      Evolution des types d'organisation<br>des fermes, Saguenay-Lac St-Jean,<br>1971-1981..... | 16    |
| TABLEAU 4      Difficultés de trouver des salariés<br>agricoles.....                                     | 56    |
| TABLEAU 5      Mesures incitatives à l'égard des<br>salariés agricoles.....                              | 57    |
| TABLEAU 6      L'utilisation de la main-d'oeuvre<br>familiale.....                                       | 59    |
| TABLEAU 7      Utilité de la répartition des tâches.....   | 62    |
| TABLEAU 8      Organisation des tâches.....  | 63    |
| TABLEAU 9      Critères de répartition des tâches.....   | 64    |

|            |   |    |
|------------|---|----|
|            |   | ix |
| TABLEAU 10 | Résultats obtenus pour la ferme.....                              | 69 |
| TABLEAU 11 | Responsabilités accordées aux associés.....                       | 70 |
| TABLEAU 12 | Moyens d'exécution des activités.....                             | 71 |
| TABLEAU 13 | Nature des décisions à prendre .....                              | 73 |
| TABLEAU 14 | Etapes de prise de décision.....                                  | 74 |
| TABLEAU 15 | Participation à la prise de décision.....                         | 75 |
| TABLEAU 16 | Lien entre les propriétaires.....                                 | 82 |
| TABLEAU 17 | Année de constitution .....                                       | 83 |
| TABLEAU 18 | Activités des fermes de groupe .....                              | 84 |
| TABLEAU 19 | Place des salariés agricoles.....                                 | 85 |
| TABLEAU 20 | Recours aux aides familiaux.....                                  | 87 |
| TABLEAU 21 | Lien entre les aides familiaux .....                              | 88 |
| TABLEAU 22 | Avantages socio-économiques détenus par<br>les propriétaires..... | 89 |

|            |   |    |
|------------|---|----|
| TABLEAU 23 | Processus de prise de décision.....     | 94 |
| TABLEAU 24 | Sujets discutés lors des réunions ..... | 95 |
| TABLEAU 25 | Mode de prise de décision.....          | 96 |

LISTES DES SIGLES

|            |   |    |
|------------|---|----|
| M.A.Q.     | Ministère de l'agriculture du Québec.....               | 4  |
| C.R.D.     | Conseil régional de développement.....                  | 10 |
| C.E.G.E.P. | Collège d'enseignement général et<br>professionnel..... | 10 |
| P\A        | Nombre de personnes par année.....                      | 24 |
| FF         | Ferme familiale.....                                    | 24 |
| PGF        | Plus grande qu'une ferme.....                           | 24 |
| FFVI       | Ferme de faire-valoir indirect.....                     | 25 |
| FI         | Ferme individuelle.....                                 | 25 |
| U.P.A.     | Union des producteurs agricoles.....                    | 45 |
| NEA        | Nouvelle exploitation agricole.....                     | 45 |

LISTE DES FIGURES

|          |   |     |
|----------|---|-----|
| FIGURE 1 | La hiérarchie des besoins selon Maslow.....   | 66  |
| FIGURE 2 | Résultats obtenus pour l'individu.....  | 68  |
| FIGURE 3 | Processus chronologique de dépendance des services et des fonctions contribuant à l'organisation du travail de l'entreprise.... | 107 |

## INTRODUCTION

Le premier fait qui s'impose lors d'une réflexion sur l'agriculture est, sans aucun doute, sa transformation en entreprises industrielles. Cette idée de transformation n'est pas nouvelle. L'opinion générale a toujours été que l'agriculture imiterait nécessairement les mutations industrielles.

L'on sait que Marx (1), comme la plupart des socialistes de son temps, a lui aussi été impressionné par la supériorité de la grande exploitation; il laisse croire que le paysan n'y résistera pas.

Des discussions passionnées ont animé également les disciples de Marx au XIX<sup>e</sup> siècle sur ce point. L'un des militants ruraux au début du XX<sup>e</sup> siècle a bien résumé la situation:

"Quoiqu'on en dise, la petite exploitation est inférieure à la grande. Et si le parti socialiste, David, Herz, Bernstein, quelquefois Gatti, ont soutenu qu'il était possible à la petite culture de lutter contre la grande, la thèse contraire a été soutenue avec succès par Marx, Kautsky, Vandervelde, Guesde, Lafargue et l'énorme majorité des théoriciens socialistes." (2)

La conviction d'une transformation de la petite exploitation en entreprises industrielles se généralise après la deuxième guerre mondiale, quand s'accélèrent les grands changements au sein du secteur agricole. Ces grands changements se sont traduits dans le cas du Québec par: une augmentation spectaculaire des machineries agricoles qui passent, entre 1941 et 1971, de 5 869 tracteurs à 80 878, soit une augmentation de 1 500%; une hausse importante de la valeur de capital sur les fermes passant de \$740 millions à \$2 200 millions entre 1941 et 1971, etc. (3).

C'est aussi à cette époque que se multiplient les analyses qui tentent d'expliquer les conséquences de ces changements sur l'agriculture familiale. Des livres très intéressants tels que "Une France sans paysans", "La fin d'une agriculture", "La fin des paysans", "L'agriculture et le capitalisme", contribuent à répandre l'idée de transformation (4).

Mais en dépit de ces grands changements, force est bien de constater que l'agriculture familiale s'est maintenue et ce, malgré toutes les prévisions. Dans l'organisation de la production agricole, le travail familial est encore la forme dominante. Les statistiques montrent, dans le cas du Québec, que la part du travail familial représentait en 1961, 60.6% du travail agricole contre 34.8% pour le travail salarié. Depuis, c'est la part du travail salarié qui a diminué le plus rapidement: 34.8% en 1971 comparativement à 65.2% pour le travail familial (5).

La résistance de l'agriculture familiale à sa transformation en entreprises industrielles, pose un problème fondamental qui commande son avenir. C'est autour de ce problème que s'est formé un ensemble d'analyses qui considère que malgré les grands changements dans l'agriculture familiale, celle-ci n'a pas évolué vers des organisations de travail analogues à celles du travail industriel car la famille n'utilise pas des facteurs de production qui lui sont extérieurs: ne rémunère pas ses membres et cherche à rendre au maximum non pas le profit mais le revenu agricole (6).

Face à cette dualisation théorique, la question centrale demeure toujours de savoir comment il faut comprendre les changements au sein du

secteur agricole et la place à accorder à l'agriculture familiale.

Nous n'avons pas l'intention de traiter du sujet plus spécifiquement. L'accent sera mis sur une dimension particulière de ces changements à savoir l'agriculture de groupe.

L'agriculture de groupe, dans le contexte québécois, évoque l'idée de regroupement de deux (2) unités de production familiales qui intègrent le père-chef d'entreprise d'une ferme familiale assez grosse et modernisée et un (1) ou deux (2) de ses fils.

L'agriculture de groupe comporte deux (2) principales organisations juridiques à savoir la compagnie et la société en nom collectif. La première permet aux membres d'être actionnaires alors que la deuxième permet d'établir, par un acte notarié, les rapports entre chaque partenaire et la répartition des responsabilités et des bénéfices (7).

Plus particulièrement encore, nous tenterons de caractériser ces organisations juridiques qui sont le résultat d'une stratégie politico-économique visant l'adéquation aux exigences du secteur industriel. Cette stratégie politico-économique prend un caractère que nous qualifions de discours étatique, c'est-à-dire l'ensemble des publications officielles du Ministère de l'agriculture du Québec (M.A.Q.) (8) qui incitaient les fermes agricoles, dans les années 1970, à adopter des critères et à suivre des objectifs d'ordre gestionnaire et managériel à l'image des entreprises industrielles: méthodes rationnelles de gestion, de planification, de

programmation, de rémunération; spécialisation et répartition des tâches et embauche des salariés.

L'étude des rapports entre les organisations juridiques et le discours étatique n'a pas fait l'objet d'investigation. Ce genre d'étude est donc mal connu et pose par conséquent une série de questions quant à l'évolution de la structure agricole et l'influence de l'intervention de l'Etat dans les années 1960. Nous avons décidé donc de réaliser une recherche exploratoire sur le sujet.

L'objectif de notre recherche est double: montrer, d'une part, que cette stratégie politico-économique qui prend le caractère de discours étatique ne se confine pas à être un soutien à l'essor des fermes agricoles mais impose un modèle de gestion en vue de les transformer à l'image de l'entreprise industrielle et, d'autre part, montrer que cette transformation s'exprime d'une façon dualiste mettant en jeu des fermes de groupe entrepreneuriales qui ressemblent à des entreprises industrielles et des fermes de groupe qui gardent leur modèle de gestion à caractère "traditionnel" que nous qualifions d'empirique.

La compréhension de cette dualité des fermes de groupe exige de tenir compte, d'une part d'un cadre théorique qui articule les deux (2) types d'analyse à savoir celui qui soutient une assimilation de l'agriculture à l'industrie et celui qui défend la permanence de la structure familiale. Ensemble, ils peuvent rendre compte de la diversité du monde rural.

D'autre part, la compréhension de cette dualité exige une

méthodologie variée (9). C'est pourquoi nous avons privilégié la lexicologie non quantitative (10) et l'enquête par questionnaire. La lexicologie non quantitative a l'avantage de considérer les textes et les publications officielles et militantes comme un discours qui suppose un "locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière." (11). Elle nous a servi donc dans l'analyse des publications officielles sur l'agriculture de groupe et les entrevues réalisées auprès du Ministère de l'agriculture à Chicoutimi et à Alma.

Quant à l'enquête par questionnaire écrit, elle nous a aidé à cerner la réalité socio-économique des fermes de groupe du point de vue de leurs organisations de travail.

Pour mener à terme cette recherche, nous avons divisé notre étude en cinq (5) chapitres.

1- Le premier chapitre sera consacré à la délimitation du sujet. Nous aurons l'occasion de préciser certaines notions de base pour la compréhension du problème. Nous examinerons, en outre, les paramètres et les approches privilégiées par les différents auteurs qui s'intéressent à la ferme familiale et nous examinerons également les hypothèses et les raisons pour les choix des fermes de groupe comme lieu d'interrogation.

2- Dans le chapitre 2, il sera question des apports des auteurs qui se sont interroges sur l'agriculture que ce soit les auteurs qui soutiennent l'assimilation progressive de l'agriculture à l'industrie ou que ce soit ceux

qui défendent le renforcement de la structure familiale. L'articulation de ces deux (2) types d'analyse est essentielle pour la compréhension de la dualité des fermes de groupe.

3- Le troisième chapitre sera consacré à la présentation de la conception du discours étatique à l'égard des organisations des fermes de groupe. Nous aurons l'occasion d'examiner les paramètres suivants: répartition des tâches, main-d'œuvre et prise de décision.

4- Le chapitre quatrième, décrira concrètement, à l'aide des mêmes paramètres utilisés dans le troisième chapitre, l'organisation de travail des fermes de groupe.

5- Au cours du cinquième chapitre, nous essaierons de construire la dynamique d'ensemble pour cerner le problème central de notre étude. Le chapitre 5 vise deux (2) objectifs principaux: 1) apporter, à partir des résultats obtenus, une analyse du discours étatique et des organisations de travail des fermes de groupe; 2) interroger, enfin, les rapports existants entre le discours étatique et les organisations des fermes de groupe afin de dégager les enjeux auquels le monde agricole et spécifiquement l'agriculture de groupe de la région Saguenay-Lac St-Jean a à faire face.

REFERENCES

1. Marx. K.. Le capital. Paris. Ed. sociales. tom 2. 1965. 319 pages.
2. Comprès-Morel, La question agraire et le socialisme en France, Paris, Ed. Rivière. 1912. p. 32.
3. Données citées par Lessard, D., L'agriculture et le capitalisme au Québec. Montréal. Ed. L'Etincelle, p. 37-38.
4. Gervais. M.. Servolin. C. et Weil. J. Une France sans paysans. Paris, Seuil. 1965; Mendras. H., La fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture française. Paris, CEDEIS. Futuribles, 1967; Virieu. F-H.. La fin d'une agriculture. Paris, Calmann-Lévy, 1967; Lessard. D., L'agriculture et le capitalisme, op. cit.; Morisset, M., Agriculture familiale ou capitalisme au Québec au XXe siècle?. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, Paris, 1982, 402 pages.
5. Données tirées des recensements statistiques, 1961, 1971.
6. Barthes, A.. Famille, travail et agriculture, Economica, Paris, 1982, 192 pages; Servolin. C., "L'absorption de l'agriculture dans le monde de production capitaliste" in L'univers politique des paysans dans la France contemporaine. Paris. Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques: 240 pages; Jollivet. M., Les collectivités rurales françaises, tome II. Paris. A. Collins. 1974. 274 pages; Chaynov, A., "Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes", dans Analyse et prévision. tome XIII. no 1. janvier 1972. pp.19-51.
7. Jean. B.. Agriculture et développement de l'Est du Québec. Ste-Foy, Presse. de l'Université du Québec. 1985. 431 pages.
8. Ministère de l'agriculture du Québec. Service de la relève agricole. Blanchet, G.. Laliberté. C. et Tremblay. R-Y.. La co-exploitation agricole. no 1. Les aspects humains et administratifs. 26 pages; no 2. Les aspects économiques et techniques. 11 pages; no 3 Les aspects financiers. 12 pages; no 4. Les aspects fiscaux. 8 pages; no 5. Les aspects juridiques. 15 pages. Québec, 1977.
9. La méthodologie sera discutée en détail dans le premier chapitre.
10. Nous avons choisi cette approche parmi les suivantes: l'analyse de contenu, la lexiconométrie, l'approche syntaxique et l'énonciation.
11. Benveniste. E.. "L'appareil formel de l'énonciation", Langages 17, mars 1970. p.13.

## CHAPITRE PREMIER

LE FONDEMENT HISTORIQUE ET CONCEPTUEL DE

L'AGRICULTURE DE GROUPE

## I. Délimitation du champ d'étude

### 1. L'Emergence de l'agriculture de groupe

Au Québec, la notion d'agriculture de groupe apparaît à la fin des années 1960. Au début, elle désignait cette tentative de regroupement d'environ deux petites unités de production familiales qui intègrent le père-chef d'entreprise d'une ferme familiale assez grosse et modernisée et un (1) ou deux (2) de ses fils (1).

La première réflexion sur l'agriculture de groupe a débuté dans la région de Nicolet. Dès 1968, le Conseil régional de développement (C.R.D.) opte pour la possibilité de créer un comité qui a pour mandat d'étudier les modalités d'une nouvelle forme d'exploitation susceptible d'améliorer la rentabilité de l'entreprise agricole.

Le comité était très actif: journée d'informations avec les agriculteurs, préparation d'un document sur la formation d'une ferme de groupe et des cours sur cette nouvelle forme d'entreprise familiale qui seront diffusés par le service de l'éducation permanente du collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Victoriaville.

Il en a résulté de tout cela deux (2) formules de fermes de groupe: la formation d'une compagnie, une corporation à but non lucratif dont les actionnaires sont des membres de la famille intéressés par l'exploitation. Etant donné les désavantages de cette formule: réunions de capitaux et non

des personnes, nécessite d'une gestion administrative élevée, etc., on opte pour une deuxième formule qui paraît plus souple et plus adaptée: société d'exploitation agricole qui établit juridiquement, par la signature d'un acte notarié, les rapports de chaque partenaire, le partage des responsabilités et des bénéfices qui sont définies selon leur bon vouloir.

Au sein du comité, le débat continuait. Il déboucha enfin sur un nouveau concept: la co-exploitation agricole. Ce concept ne se distingue pas fondamentalement de la définition de l'agriculture de groupe à savoir que l'intégration de l'agriculture de groupe dans le processus d'industrialisation touche à la fois l'entreprise agricole unifamiliale et la co-exploitation. Toute entreprise désireuse de se maintenir et d'augmenter sa rentabilité doit grossir. Elle permet de regrouper des facteurs de production et d'intégrer les nouvelles techniques.

De ce point de vue, l'agriculture de groupe se présente comme un discours sous forme de publications officielles produites par le Ministère de l'agriculture du Québec et qui dicte l'ensemble des critères et des objectifs d'ordre gestionnaire et managériel à suivre par les fermes agricoles et comme une réalité socio-économique vérifiable empiriquement, c'est-à-dire comme des organisations de travail observables dans la réalité car les critères et les objectifs proposés ne relèvent pas uniquement du discours mais aussi de la réalité.

## 2. Les fermes de groupe: données générales

Les premières données sur les fermes de groupe n'ont commencé à occuper le champ statistique agricole qu'à partir de 1971. Durant cette année on dénombrait 8.2% de fermes de groupe soit 29 963 de l'ensemble de fermes recensées au Canada. Voir tableau 1 à la page 13.

Entre 1971 et 1981, le nombre de fermes de groupe au Canada a augmenté de 5.0% passant de 29 011 à 32 523 fermes. En dépit de cette augmentation, ce genre de fermes ne représentait en 1981 que 13.4% de l'ensemble des fermes recensées.

Ce sont les sociétés en nom collectif qui sont majoritaires à l'intérieur de ce genre d'organisations passant de 5.8% en 1971 à 9.3% en 1981. Les compagnies familiales et les compagnies autres sont aussi en hausse passant de 2.1% en 1971 à 3.8% en 1981. On note également dans cette catégorie, que les fermes dont plus de la moitié des actions sont détenues par la famille des exploitants, comptent pour près de 89.6% de cette catégorie avec 10 742 exploitations en 1981, comparativement à 7 081 pour les compagnies non familiales.

TABLEAU 1

Types d'organisation des fermes.

Canada, 1971-1981.

|                       | 1971    |       | 1981    |       |
|-----------------------|---------|-------|---------|-------|
|                       | N.A     | %     | N.A     | %     |
| Fermes familiales     | 336 175 | 91.8  | 275 779 | 86.6  |
| Sociétés en nom col-  |         |       |         |       |
| lectif                | 21 019  | 5.8   | 29 534  | 9.3   |
| Compagnies familiales | 7 091   | 1.9   | 10 742  | 3.4   |
| Compagnies autres     | 991     | 0.2   | 1 274   | 0.4   |
| Autres genres         | 942     | 0.3   | 1 059   | 0.3   |
| Total                 | 366 218 | 100.0 | 318 388 | 100.0 |

Source: Statistiques Canada, cat. 99-756.

A l'aide du tableau 2, présenté à la page 15, on remarque que la situation est sensiblement la même que dans l'ensemble du Canada. Toutes les catégories qui constituent les fermes de groupe à savoir les compagnies en nom collectif, les sociétés familiales, les compagnies autres, ont augmenté de 70.5% entre 1971 et 1985 passant de 5.1% à 8.5% en 1981.

Ce sont les sociétés en nom collectif qui sont dominantes avec une augmentation de 87.0% entre 1971 et 1981, passant de 1 384 à 2 589 fermes. Les compagnies familiales et les compagnies autres, sont aussi en hausse passant de 2.9% en 1971 à 3.2% en 1981. Mais le phénomène le plus frappant est la croissance des compagnies non familiales qui passent de 0.1% à 0.4%, une augmentation de 189.5%.

En examinant le tableau 3 relatif au Saguenay-Lac St-Jean, présenté à la page 16, on remarque que l'agriculture de groupe, à savoir les compagnies familiales, les compagnies non familiales et les sociétés en nom collectif, n'est pas absente. En 1981, elle représente 10.0% comparativement à 7.6% en 1971.

-----

TABLEAU 2

Evolution des types d'organisation des fermes.

Québec. 1971-1981.

-----

|                           | 1971   |       | 1981   |       |
|---------------------------|--------|-------|--------|-------|
|                           | N.A    | %     | N.A    | %     |
| Fermes familiales         | 58 031 | 94.8  | 43 946 | 91.3  |
| Sociétés en nom collectif | 1 384  | 2.2   | 2 589  | 5.3   |
| Compagnies familiales     | 1 672  | 2.8   | 1 384  | 2.8   |
| Compagnies autres         | 67     | 0.1   | 194    | 0.4   |
| Autres genres             | 103    | 0.1   | 104    | 0.2   |
| Total                     | 61 257 | 100.0 | 48 217 | 100.0 |

-----

Source: Statistiques Canada. Agriculture. Québec. 1971-1981.

-----

TABLEAU 3

Evolution des types d'organisation des fermes.  
 Saguenay-Lac St-Jean. 1971-1981.

-----

|                           | 1971  |       | 1981  |       |
|---------------------------|-------|-------|-------|-------|
|                           | N.A   | %     | N.A   | %     |
| Fermes familiales         | 2 514 | 92.5  | 1 723 | 90.0  |
| Sociétés en nom collectif | 89    | 3.2   | 137   | 7.1   |
| Compagnies familiales     | 108   | 4.0   | 47    | 2.5   |
| Compagnies autres         | 1     | 0.3   | 7     | 0.3   |
| Autres genres             |       |       | 2     | 0.1   |
| Total                     | 2 712 | 100.0 | 1 916 | 100.0 |

-----  
 Source: Statistiques Canada. Agriculture, Québec, 1971-1981.

On note également que les sociétés en nom collectif connaissent une bonne implantation dans cette région. Entre 1971 et 1981 elles passent 3.2% à 7.1%. Quant aux compagnies familiales et compagnies autres, elles sont en baisse passant de 4.0% en 1971 à 2.5% en 1981. On note également l'apparition en 1981 des fermes non familiales sur le territoire (0.3%) , alors que les compagnies familiales dont la majorité des actions est détenue par les membres de la même famille sont en baisse passant de 4.0% en 1971 à 2.5% en 1981.

Nous pouvons conclure à partir des trois tableaux que :

1- les fermes de groupe représentent un faible pourcentage de l'ensemble des fermes;

2- les sociétés en nom collectif sont bien implantées;

3- malgré l'apparition des fermes non familiales, les compagnies familiales dont la majorité des actions sont détenues par les membres de la même famille, sont dominantes.

Il devient important d'établir autour de notre objet de recherche des frontières plus précises afin d'être en mesure d'y laisser des éléments susceptibles d'apporter un éclairage complet. Nous désirons dans un premier temps axer notre étude sur les composantes structurelles de l'organisation que l'on peut retrouver à l'intérieur des unités de production agricoles en gardant toutefois à l'esprit que l'unité de production agricole fait partie

d'un cadre plus large connu sous le nom de structure agricole.

La structure agricole est complexe et regroupe plusieurs dimensions. Il s'agit donc de définir ce que nous entendons par structure agricole avant de procéder à l'analyse de ses composantes.

### 3. Structure de la production agricole et structure de l'industrie agricole

Il faut d'abord faire une distinction entre la notion de structure de la production agricole et la notion de structure de l'industrie agricole. L'auteur Mc Clatchy (2) fait une distinction semblable. Constatant l'absence d'une définition commune de la structure agricole, il propose alors de distinguer entre la structure de l'industrie et la structure de la production agricole.

La structure de l'industrie agricole peut être définie comme l'ensemble des secteurs d'activités reliés à l'industrie agricole (amont) et les industries de transformation, de distribution et de détail (aval).

Tout comme Mc Clatchy, Tweeten et Huffman (3) étudient les changements dans la structure agricole des éléments qui font partie du complexe agro-alimentaire et ce, selon deux aspects. Le premier aspect renvoie aux composantes de l'exploitation et est fondamentalement descriptif. Il s'agit essentiellement de la composition structurelle, de la taille des fermes, du revenu net, des dépenses, des recettes du nombre de valeurs en capital, du mode de faire valoir et de l'organisation légale.

Le deuxième aspect renvoie aux forces économiques, sociales et institutionnelles qui influencent les changements dans l'évolution de l'industrie agricole tels que les règlements et les lois, l'offre et la demande et les contraintes du marché. Ce deuxième aspect introduit donc une causalité entre les composantes de l'exploitation agricole et les forces économiques, sociales et politiques.

Ces deux aspects paraissent importants et doivent demeurer à notre esprit. Cependant, la complexité du sujet et l'état de connaissances actuel, nous constraint à nous en tenir au concept de la production agricole. Celui-ci peut se définir par ses dimensions économiques, sociales et organisationnelles (4). De ce point de vue, l'analyse doit privilégier la ferme familiale comme élément explicatif. Les éléments utilisés par ces auteurs dans leur analyse de la ferme familiale sont:

1- le nombre et la distribution des fermes par type de production;

2- la spécialisation dans la production selon la ferme et la région géographique;

3- l'organisation interne de la ferme (financement, utilisation du travail, mode de faire-valoir, organisation de la ferme);

4- les modèles d'entrée et de sortie des agriculteurs dans la production;

### 5- les caractéristiques socio-économiques des exploitants et de leur famille.

Malheureusement, les possibilités d'investigation de notre enquête empêchent de faire le tour de tous ces éléments. Il sera, en revanche intéressant de porter notre diagnostic sur une dimension précise de la structure de la production agricole, à savoir l'organisation de la ferme.

Ce problème amène à examiner les diverses approches sur la structure agricole et, plus généralement, les conceptions de la ferme familiale et la façon dont cette dernière s'inscrit dans l'activité agricole.

#### 4. Définition de la ferme familiale

La colonisation au Québec s'est faite suivant un principe qui considérait la ferme familiale comme la ferme idéale pour l'agriculture. Ce principe reposait sur deux convictions profondes: la petite entreprise familiale permettait à la fois l'indépendance et la démocratie, c'est-à-dire un cadre de transmission des valeurs, de flexibilité, etc, (5).

Quelques années plus tard, des études économiques considéraient la ferme familiale comme étant l'organisation agricole la plus efficace économiquement (6). Elle permettait à la fois d'absorber les coûts, les contraintes du marché et contribue même à la vie économique. Plus qu'un objectif économique, la ferme familiale est devenue aujourd'hui un objectif politique traduisant la volonté de faire de ce type de ferme l'idéal-type.

Mais comme pour n'importe quel terme, il n'existe pas de définition admise et acceptée par tous. Pour Tweeten et Hoffmann par exemple, la ferme familiale est considérée comme une exploitation dont l'exploitant et sa famille fournissent la majorité du travail et de la gestion moyennant une portion de leur revenu (7).

De son côté, Morrisset définit la ferme familiale par deux critères: un propriétaire unique et l'absence du travail salarié à temps plein sur une base régulière (8).

Dans les deux définitions, nous retrouvons trois variables les plus utilisées: la propriété des moyens de production; la main-d'œuvre utilisée; la gestion et la prise de décision. Cependant ces trois variables ne font pas l'unanimité chez les auteurs. Pour Rodfeld par exemple, la propriété des moyens de production joue un rôle de première importance (9); alors que pour Barckley, l'exploitant propriétaire d'une ferme moderne n'est pas tenu de posséder les ressources qu'il exploite (10).

La main-d'œuvre salariée est un critère souvent utilisé dans les différentes définitions de la ferme familiale. On s'accorde généralement pour dire que le travail fournit par la main-d'œuvre salariée doit être inférieur de celui fourni par la famille (11).

Le troisième critère touche la gestion et le procès de décision dans l'exploitation. C'est à la famille que revient la responsabilité d'assurer la plupart des activités de gestion et des décisions à court et à long terme.

De son côté, Servolin soutient que les caractéristiques de la ferme familiale ne se bornent pas au seul aspect de la propriété des moyens de production et du travail mais aussi à l'injection d'un travail en vue, non seulement d'obtenir un profit mais plutôt en fonction de la subsistance de la famille et de sa reproduction sociale. Nous sommes confronté à une dichotomie en terme de ferme familiale et de ferme capitaliste. (12)

Il est maintenant important de voir comment s'effectue les recherches dans le domaine. Nous serons en mesure ainsi, de mieux comprendre le problème (ou les problèmes) que suscite l'analyse de la ferme familiale et ce qui nous a poussé à étudier les fermes de groupe.

#### 5. La diversité des approches:l'approche structurelle et l'approche organisationnelle

On peut distinguer d'une façon générale et schématique deux approches: 1) l'approche structurelle qui recouvre deux aspects: l'approche structurelle large et l'approche structurelle étroite; et 2) l'approche organisationnelle.

La première met l'accent sur la relation qu'entretient la ferme avec l'ensemble des industries agro-alimentaires (large) et avec les caractéristiques qui existent à l'intérieur de la ferme (étroite). La deuxième approche, pour sa part, met l'accent sur l'aspect juridique de la ferme. C'est donc une entité légale distincte qui a ses propres caractéristiques. Ainsi, la réflexion est envisagée selon les auteurs, selon qu'on privilégie le concept juridique ou le concept structurel.

5.1 L'approche structurelle large et l'approche structurelle étroite

5.1.1 L'approche structurelle large

De ce point de vue, la ferme est analysée dans ses rapports avec la structure de l'industrie agricole. Les rapports dictent deux approches spécifiques. D'une part, l'impact des complexes industriels dans la production agricole, c'est-à-dire que les complexes industriels s'engagent directement dans la production et, d'autre part, ces complexes imposent une ligne de conduite aux agriculteurs, c'est-à-dire que les agriculteurs sont soumis aux pressions des industries connexes: énergie, banques, etc (13).

Plusieurs auteurs ne partagent pas cet avis. Ils croient que la présence des complexes industriels dans l'agriculture est marginale (14). De leur côté, des auteurs tels que Walsh et Ehranshaft, soutiennent que le capital industriel ne s'est pas introduit dans la production agricole puisque le capital investit dans l'agriculture est faible. Il est profitable pour le capital industriel de laisser aux entrepreneurs agricoles la production et les risques qui s'y attachent. Ce que vise le capital, c'est le contrôle de la production agricole par le biais de contrats de production et par conséquent le marché (15).

Le développement des plans conjoints, dans le cas du Québec, vient relativiser cette perspective dans le sens que le contrôle d'une partie du processus demeure entre les mains des producteurs. Cependant, ce

renversement de tendance, n'a pas tardé à se faire clarifié. Hightower a démontré que rien n'a changé et que la concentration économique se maintient toujours et ce malgré le contrôle des producteurs. La différence selon Hightower, se situe dans le niveau de contrôle du processus par le capital interne ou externe (16).

### 5.1.2 L'approche structurelle étroite

L'approche structurelle étroite définit la ferme familiale à partir de ses caractéristiques opérationnelles. Nikolitch, a classifié ces fermes selon le nombre de personnes-année (P\A). Etablissant sa classification sur la variable main-d'œuvre salariée, il soutient que les fermes employant 1.5 P\A sont définies comme des fermes familiales (FF), alors que les fermes employant plus que 1.5 P\A sont classifiées comme "plus grande qu'une ferme" (PGF). L'auteur arrive à la conclusion que les fermes employant moins de 1.5 P\A sont majoritaires (17).

Ne partageant pas la conclusion de Nikolitch, Morrisset soutient qu'au contraire il existe une forte concentration dans les fermes qui reposent de plus en plus sur les salariés agricoles (18).

De son côté, Ghoryashi tente de définir la ferme familiale de type capitaliste surtout, par la même variable de main-d'œuvre salariée. Pour cet auteur, une ferme est de type capitaliste si elle emploie au moins cinq (5) personnes-année.

A cette variable, l'auteur ajoute la variable "type de production", ouvrant ainsi une dimension nouvelle au problème. La variable main-d'oeuvre devient pertinente car elle est associée à d'autres variables: genre de fermes, besoin de la ferme, vente de produits agricoles, etc (19).

Mais l'auteur qui a le plus approfondie la classification des fermes familiales est Rodfeld (2). Sa classification englobe à la fois la variable main-d'oeuvre, la variable contrôle décisionnel et la variable mode de faire-valoir. Sa typologie se présente de la façon suivante:

1- Ferme familiale (FF) se définit par le fait que les personnes de la même famille possèdent, gèrent et travaillent à la ferme;

2- Plus grande qu'une ferme (PGF) est un type de fermes qui a les mêmes caractéristiques que la ferme familiale (FF). Cependant, la majorité du travail est réalisée par une main-d'oeuvre salariée n'ayant aucun lien de parenté avec la famille;

3- Ferme de faire-valoir indirect (FFVI) est une ferme gérée et travaillée par un individu ou une famille n'ayant aucun lien de parenté avec le propriétaire qui est absent de la ferme;

4- Ferme individuelle (FI) se caractérise par des travailleurs salariés qui exécutent les tâches quotidiennes et un salarié qui gère la ferme. Le propriétaire de la ferme est absent. Selon l'auteur, l'accroissement de ce type de fermes est prépondérant et c'est ce qui explique le déclin de la ferme familiale. Cette conclusion fait l'unanimité chez plusieurs auteurs. Ces

auteurs mettent souvent en parallèle le déclin ou la disparition de la ferme familiale et la concentration économique. Nous y reviendrons.

Nous pensons que ces approches sont forts intéressantes; cependant, elles ne sont pas d'une grande utilité pour notre recherche car elles posent une série de problèmes: d'abord, elles ne correspondent pas à notre objet d'étude (les fermes de groupe); ensuite, elles posent des problèmes au niveau de l'investigation puisqu'elles exigent une manipulation à priori des résultats; enfin, en considérant la ferme comme une entité condamnée à disparaître, elles négligent le caractère "autonome" de la ferme. C'est pourquoi nous leur préférons l'approche organisationnelle.

### 5.2 L'approche organisationnelle

La typologie des exploitations agricoles retenues par Statistiques Canada comprend les catégories suivantes: fermes familiales ou individuelles, sociétés en nom collectif, compagnies autres que familiales, fermes d'institutions et autres genres. Cette typologie ne tient pas compte des composantes structurelles de l'exploitation agricole. Toutefois, cette approche a plusieurs avantages pour notre sujet. Elle facilite l'investigation de notre enquête, elle rend compte des lois et législations qui affectent ce type d'exploitation, enfin, elle considère les fermes familiales comme des entités ayant une dynamique relative compte tenu des particularités de l'environnement juridique.

C'est dans cette perspective que notre mémoire prend forme. Il privilégie l'étude des fermes d'un point de vue organisationnel ayant une dynamique particulière. Mais avant d'intégrer cette perspective dans nos hypothèses et dans nos stratégies de recherche, il convient de faire une dernière clarification conceptuelle.

Notre recherche, en privilégiant l'étude de l'organisations juridiques, ne se veut pas une recherche univariée, c'est-à-dire une recherche qui ne s'attache qu'au fonctionnement des fermes de groupe. Elle se veut également une recherche causale. Il s'agit d'établir un lien entre l'organisation des fermes de groupe et le discours étatique qui a servi de support à son émergence.

Il convient maintenant de préciser la signification conceptuelle donnée au concept discours étatique et qui sera utilisée tout au long de ce mémoire.

#### 6. Le fondement conceptuel du discours étatique

Le terme de discours étatique réfère à l'existence de cet ensemble d'orientations et d'objectifs économiques, administratifs et sociaux proposés par le gouvernement du Québec aux agriculteurs au début des années 1970. Ce sont des orientations et des objectifs qui semblent emprunter à l'entreprise industrielle des méthodes rationnelles de gestion, de planification, de programmation, de rémunération, du mode de prise de décision, d'encouragement de la répartition des tâches et de la

spécialisation. Afin de réunir toutes ces orientations et ces objectifs, le discours étatique propose aux agriculteurs un nouveau mode d'organisation: société en nom collectif et compagnie familiale. Nous y reviendrons.

#### 7. Définition des organisations juridiques des fermes de groupe

Il convient maintenant de bien comprendre les définitions des types d'organisations des fermes de groupe utilisées par le recensement agricole entre les années 1971 et 1981.

1- Société en nom collectif: "est une ferme exploitée par des associés entre lesquels existe une convention écrite":

2- Compagnie familiale: désigne une exploitation constituée en compagnie où la majorité des actions est entre les mains des membres de la même famille:

3- Compagnie autre: renvoie à la compagnie dont la majorité de ses actions sont entre les mains des membres de la même famille;

4- Ferme d'institution: renvoie à la ferme expérimentale propriété d'une institution scolaire ou de l'Etat:

5- Autres genres: regroupent les pâturages communautaires, les coopératives de production, les institutions religieuses.

Nous ne pourrons malheureusement nous en tenir qu'à trois (3) catégories utilisées par le recensement, soit Société en nom collectif, Compagnie familiale et Compagnie autre. Ce choix tient essentiellement à la disponibilité des données que nous possédons sur ces trois (3) catégories. Nous avons choisi toutes les sociétés et toutes les compagnies constituées entre 1971 et 1985.

#### 8. Raisons d'être des fermes de groupe comme lieu d'interrogation

Il convient maintenant d'indiquer les raisons qui nous ont poussé à étudier les fermes de groupe. Nous avons vu précédemment que plusieurs auteurs faisaient référence à la relation qui existe entre les complexes industriels et l'unité de production. On se préoccupait de la ferme familiale sans vraiment donner une définition précise.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à expliquer le phénomène de l'intégration des fermes familiales au système capitaliste grâce aux paramètres: main-d'œuvre, grandeur de fermes, sous-traitance, etc. On a analysé la pénétration du capitalisme dans l'agriculture en privilégiant une analyse des rapports agriculture\capital. Mais ni les premiers ni les deuxièmes ne se sont intéressés au mode d'organisation des fermes familiales.

On est en droit de se demander pourquoi il y a si peu d'intérêts pour cette question alors que l'agriculture a évolué, s'est transformée et de

nombreuses politiques agricoles sont devenues vétustes. On est en droit de se demander également pourquoi ce type d'organisations des fermes de groupe ne sont pas majoritaires? Quels sont leur impact sur l'ensemble de l'agriculture?, etc. Voilà autant de raisons et de questions qui nous font croire que les fermes de groupe sont intéressantes à explorer.

Notre contribution sera limitée. L'accent sera mis sur trois (3) paramètres que sont la main-d'œuvre agricole, le mode de répartition des tâches et le mode de prise de décision. Ces paramètres seront utilisés pour caractériser à la fois la conception du discours étatique et les organisations juridiques des fermes de groupe.

## II. Hypothèses de la recherche

En rapport avec notre problématique, deux (2) hypothèses de recherche sont formulées.

Premièrement, nous croyons que les logiques dont s'inspire le discours étatique diffèrent des organisations juridiques de ferme de groupe. Nous voulons vérifier ainsi si la conception du discours étatique est conforme à la réalité fort complexe des organisations des fermes de groupe.

Deuxièmement, nous énonçons l'hypothèse que les organisations des ferme de groupe sont dualisées. Il existe d'une part, des fermes entrepreneuriales qui ressemblent à des entreprises industrielles et, d'autre part, des fermes agricoles à caractère empirique qui renvoie à un rapport familial.

### III. Travail sur le terrain

L'étude du discours étatique est la première partie que nous avons assurée. La cueillette des données s'est déroulée en deux phases: 1) nous avons réalisé quatre (4) entrevues auprès des dirigeants du bureau régional du Ministère de l'agriculture, de pêche et de l'alimentation et ce à Chicoutimi et Alma; 2) enfin, nous avons effectué une analyse lexicologique de toutes les publications officielles sur l'agriculture de groupe.

Les données recueillies, ont nécessité d'une part, des entrevues ouvertes et longues d'une durée d'une (1) heure chacune; d'autre part, une application de la lexicologie non quantitative qui répond au type de données recueillies.

La lexicologie non quantitative est pertinente car elle considère le texte comme un discours. Elle ne se préoccupe pas du comptage des mots ou des relevés statistiques mais plutôt des énoncés constitutifs d'un discours. De plus, la lexicologie non quantitative aborde le texte dans sa globalité et dans ses multiples relations "relations aux unités du même paradigme, identités, relations à l'intertexte, à la langue, aux conditions de production" (20). La lexicologie non quantitative s'oppose, à cet égard, à la lexiconométrie qui, elle, ne conserve du texte que les items, et le comptage statistique (21).

Une fois terminée l'analyse du discours, une deuxième phase s'est amorcée en janvier 1987 pour se terminer en mars de la même année. Cette

seconde phase consistait à cerner les organisations des fermes de groupe. Nous avons administré, à cette fin, soixante quatre (64) questionnaires à un échantillon aléatoire simple sans remise sur une population de 250 fermes. Les questionnaires administrés aux propriétaires contiennent des questions fermées et des questions semi-ouvertes lesquelles permettent de recueillir des commentaires sur des thèmes choisis.

Le choix des propriétaires n'était pas une tâche facile car les données ne sont pas publiées. Seule une liste de l'U.P.A., mais non publiée, nous a permis de constituer notre échantillon.

Dans le chapitre suivant, nous allons présenter les approches théoriques qui vont nous aider à mieux comprendre la dualisation du discours étatique et des organisations des fermes de groupe.

REFERENCES

1. Jean, B.. Agriculture et développement dans l'Est du Québec, Presse de l'université du Québec, Ste-Foy, 1985, 431 pages.
2. Mc Clatchy,D., Farm industry structural change. A philosophy and framework for analysis, miméo agriculture Canada, june 1977, 33 pages.
3. Tweeten. L. et Huffman. W., "structural change" in Structure of agriculture and information needs regarding small farms, Tweeten, L. et al.. Paper VII if the national rural center small farms project, Washington, 1980, 231 pages.
4. Ehransaft. P. et Bollman. R.d., "Structure and concentration in agriculture: a micro-analysis of the census of agriculture", communication présentée à l'association canadienne de la sociologie et de l'anthropologie, 2 juin 1983, Vancouver, 20 pages.
5. Il existe une vaste littérature sur le sujet. Voir en particulier: Seguin.N.. La conquête du sol au XXe siècle, Québec, Boréal Express, 1977, 215 pages; Agriculture et colonisation au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, 222 pages.
6. Mc Donald, A., "The family farm is most efficient unit of production" in Change in america, Rodfeld et al., éd. St-Louis, Mosby, 1978, pp. 201-202.
7. Tweeten, L. et Huffman, W., op. cit, 231 pages.
8. Morrisset, M., "La fin de la ferme familiale", dans La terre de chez nous, 19. janvier 1984, p.6.
9. Rodfeld. R.D., The concurrent status of U.S. corporate farm research. Rapport présenté au U.S. congressional hearing, Est Lansing, mars 1972, 68 pages.
10. Nikolitche. R.. "The individual family farms" in Size structure and future farms. Ames. Iowa State University Press, 1972, PP. 248-269.
11. Ghoryatchi. P.. Capitalist development in Canadian agriculture: the part of agrarian petite bourgeoisie, Présentation faite à la conférence sur le marxisme: prochaines deux décennies, Université de Manitoba. Winnipeg. 1983, 17 pages.
12. Servolin, C.. L'absorption de l'agriculture dans le capitalisme, Paris, Armand Collin. 1972, 650 pages.

13. Robbins, W.. Corporate hands on the plow american food scandal, New york. Morrow & Co., 1974. pp. 61-64; Mitchelli, D.. The politics of food. Toronto, James Lorimier & Co., 1975, 235 pages; Lessard, D.. L'agriculture et capitalisme au Québec. Montréal, Ed. L'Etincelle, 1976. 125 pages.
14. Godtz, D.. "Corporate farming: a tought row to hoe", Fortune, août 1972, 86 (2). pp. 134-139.
15. Walsh, J., "U.S. agrobusiness and structural trends", Sciences, 188, 1975, pp. 531-534; Ehransft, P. et Marien, B., "De l'agriculture l'agrobusiness" dans Fournier, P., Le capitalisme au Québec, éd. (Montréal, Albert St-Martin, 1978), pp. 185-245.
16. Hightower, J.. Eat your heart out: how food profiteers vietmize the consumer, New random house, 1976, 355 pages.
17. Nikolitch, R., op. cit. p.254.
18. Morisset, M., "Eléments pour une analyse matérialiste de l'agriculture au Québec", Les cahiers de socialisme (7), Montréal, hiver-printemps, 1981, pp. 73-95.
19. Ghoryatshi,P., op. cit., p. 23.
20. Rodfeld, op. cit., p. 12.
21. Mainguenaud, D., Initiation aux méthodes de l'analyse de discours, Paris. Hachette Université, 1976, p. 24.
22. Ibid., p. 23.

CHAPITRE DEUXIEME

L'AGRICULTURE FAMILIALE: TRANSFORMATION OU  
PERMANENCE?

Depuis l'essor industriel du siècle dernier, la transformation de l'agriculture en entreprises industrielles a été annoncée, prévue et démentie. L'évolution de l'agriculture aujourd'hui est loin de faire un consensus entre les auteurs qui s'intéressent à cette question. L'interprétation de ce phénomène continue à départager les auteurs en deux positions: ceux qui soutiennent une assimilation progressive de l'agriculture aux entreprises industrielles et ceux qui défendent la permanence de la structure familiale.

### 1. Vers une assimilation progressive de l'agriculture aux entreprises industrielles

#### 1.1 L'analyse classique

Il semble pertinent de reprendre l'analyse marxiste classique sur la transformation de l'agriculture en partant de Marx lui-même, suivi de Kautsky et de Lénine dont l'effort théorique et les analyses empiriques avaient comme objectif premier de démontrer le bien-fondé de l'analyse entreprise par Marx.

Suite aux transformations de l'agriculture observées en Angleterre, Marx prévoyait comme inévitable l'assimilation de la production agricole à la production capitaliste.

Etant donné le fondement historique du système capitaliste à savoir la séparation des producteurs des moyens de production, l'expropriation des cultivateurs est définie comme étant à l'origine de l'accumulation capitaliste.

La transition de l'agriculture parcellaire vers des entreprises capitalistes devient une fatalité historique pour tous les pays d'Europe après l'Angleterre.

Marx écrit:

"Au fond du système capitaliste, il y a donc la séparation radicale du producteur d'avec les moyens de production (...) La base de toute cette évolution, c'est l'expropriation des cultivateurs. Elle ne s'est encore accomplie d'une façon radicale qu'en Angleterre (...) Mais tous les autres pays de l'Europe occidentale parcourent le même mouvement."(1)

Kautsky, aussi bien que Lénine représentent la tendance à l'évolutionnisme dogmatique, sans que les deux partagent, toute fois, une posture théorique identique. L'évolutionnisme prend chez Kautsky une connotation radicale alors que chez Lénine, il se présente de façon beaucoup plus nuancée.

Malgré la contribution importante que l'oeuvre de Kautsky apporte à la compréhension de la question agraire et en dépit de l'actualité de certains problèmes qu'il a soulevés il y a presque un siècle, son raisonnement théorique est demeuré emprisonné par son idéal politique. La croyance en ce que l'idéal communiste passe nécessairement par le développement et le dépassement du capitalisme, définit les limites à l'intérieur desquelles la théorie peut se développer. En accord avec ses principes, Kautsky soutient la thèse de la supériorité de la voie capitaliste de développement de l'agriculture, conclusion qui ne semble pas se dégager de façon logique ni de sa démarche théorique ni des données empiriques qu'il présente.

Dans l'introduction de son livre, Kautsky procède à des affirmations

qui laisse croire qu'il est possible d'envisager dans l'agriculture plus qu'une voie de développement:

"Jusqu'ici, à ma connaissance, on n'a pu établir avec quelque certitude, ni quelle est la tendance évolutive de l'agriculture, ni qu'elle est la forme d'exploitation la plus haute, ni même si il y a une forme supérieure d'exploitation dans la production agraire". (2)

Toutefois à mesure que son raisonnement progresse, n'apparaît pas la concrétisation de la voie d'analyse sous-entendue dans l'introduction. Il ouvre une voie qu'il n'ose pas parcourir, revenant en arrière après avoir accomplie les premiers pas. Voyons en quoi consiste ce va-et-vient qui reflète la contradiction chez Kautsky entre le cheminement théorique et l'idéal politique:

- a) Il constate aussi bien qu'au niveau théorique qu'empirique le rapport dynamique entre grande et petite exploitation;
- b) Il reconnaît le mouvement qui va du morcellement à la concentration foncière et vice-versa, lequel est lié au besoin de la force de travail de la part de la grande exploitation;
- c) Il décrit les différents mécanismes de domination de la grande exploitation, l'entreprise agricole et l'industrie, d'une façon générale;
- d) Il montre aussi la situation opposée, c'est-à-dire le recule, dans certaines circonstances de la grande exploitation.

Tout au long de son analyse, Kautsky présente des situations historiques concernant le caractère contradictoire du développement du capitalisme à la campagne: aussi, il envisage que la prolétarisation n'est pas le seul destin possible pour le producteur direct. Malgré tout, Kautsky finit par réaffirmer la supériorité de la grande exploitation sur la petite, posée comme un obstacle au développement rationnel de l'agriculture. C'est ainsi que, malgré ses propres évidences, et ayant pris comme condition sine qua non pour aboutir au communisme, le présupposé de l'évolution nécessaire vers le capitalisme, il conclut:

"Il faut passer par tous les stades de l'évolution. La grande masse des hommes ordinaires ne peut passer directement, dans les conditions normales, de l'exploitation de l'artisan ou du paysan, à la grande exploitation coopérative. La propriété individuelle s'y oppose. Tout d'abord, la production capitaliste crée les conditions préalables de la grande exploitation coopérative, non seulement en produisant une classe d'ouvriers privés des moyens de production mais aussi en rendant sociale la production et en créant et en exaspérant la lutte de classe entre les capitalistes et les salariés, lutte qui force ceux-ci à viser à un remplacement de la propriété capitaliste par la propriété sociale des moyens de production."(3)

Conclusion du moins décevante, si l'on s'en tient à son introduction où il esquisse un raisonnement opposé et clairement formulé.

Comme nous l'avions déjà signalé, il faut mettre en évidence la contribution de Lénine face à l'approche de Kautsky. Dans "le développement du capitalisme en Russie", Lénine démontre le caractère irréversible et continu du développement du capitalisme dans la campagne, en réaffirmant en plus la supériorité et la rationalité du capitalisme en ce

qui concerne le développement de l'agriculture.

Lénine s'empresse aussi d'insister, dans la préface de la première édition de son oeuvre antérieur à la révolution russe (4), sur les deux voies possibles de développement pour la révolution russe: la première voie est la transformation capitaliste de l'ancienne exploitation seigneuriale; la deuxième est la destruction de l'ancienne exploitation seigneuriale qui fait place à la petite propriété paysanne, sur la base de laquelle le capitalisme agraire va se développer.

Il réaffirme sa thèse de la décomposition de la paysannerie, contrairement à la théorie de la différenciation de la paysannerie soutenue par les populistes russes. Toutefois, c'est avec l'analyse qu'il fait du capitalisme aux Etats-Unis qu'il affirme la diversité de formes sous lesquelles le capitalisme peut se développer. En analysant les cas du Nord industriel où la production agraire se constitue sous la forme de la petite production intensive en capital et fort développée du point de vue capitaliste; du Sud esclavagiste où prédomine le latifundium et les métayers dépendants issus du morcellement des latifundia et de l'Ouest en processus de colonisation où prédomine les "homesteads" (les terres non occupées et distribuées par le gouvernement), il affirme que dans toutes ces régions, le capital subordonne les formes de production et de propriété qu'il rencontre, mais d'une façon différenciée:

"L'Amérique du Nord confirme, avec une évidence particulière, la vérité que Marx souligne au tome III du Capital, à savoir que, dans l'agriculture, le capitalisme ne dépend ni de la forme de possession ni de l'usage

de la terre. Le capital se trouve sous les types les plus divers de possession moyenâgeuse et patriarcale de la terre: féodale, "paysanne parcellaire", (...), du clan, des communautés locales, de l'Etat, etc. Le capital subordonne tous ces genres de possession de la terre, mais le fait sous une forme distincte et selon des procédés distincts." (5)

Pour renforcer la thèse du caractère capitaliste de l'agriculture américaine, il insiste sur le caractère marchand, surtout dans le cas de la petite production issue des latifundia improductifs. Il insiste aussi sur le danger de définir la petite production simplement par la taille de l'unité productive, sans tenir compte du caractère intensif de la production, c'est-à-dire de l'inversion de capital, de la valeur de la production et de l'utilisation du travail salarié, pour décider du caractère capitaliste, ou non, de l'exploitation.

Malgré le refus de Lénine d'admettre la permanence, sous le capitalisme d'une force de travail non prolétarisée, qui est produite à l'aide du travail familial, ses conclusions représentent un progrès par rapport à celles soutenues par Kautsky en acceptant "l'idée de la multiplicité des formes sociales sur la base d'un principe moteur unique." (6)

## 1.2 L'analyse contemporaine

Aujourd'hui encore le débat continu car la transition prévue ne s'est pas produite et ce malgré les profondes modifications observées à partir de la seconde guerre mondiale. Les données montrent, en effet, une baisse de la

population agricole qui passe de 77.18% en 1871 à 32.72% en 1959 (7); une augmentation du crédit agricole qui passe de \$ 6 000 en 1936 à \$ 12 000 en 1958 ; un exode massif des agriculteurs vers l'industrie qui se chiffre à 60 000 entre 1939 et 1944; une augmentation de l'électrification des fermes de 28.0% en 1945 à 85.0% en 1958 (8). La question centrale demeure toujours de savoir comment il faut comprendre ces profondes modifications.

C'est ainsi qu'au cours des années 1960, surgissent un ensemble de livres qui affirment non seulement l'évolution de l'agriculture mais sa rupture avec le passé: "Une France sans paysans", "La fin d'une agriculture" et "La fin des paysans", qui se veulent le signe du passage de l'agriculture d'un état à un autre.

Pour les auteurs de "Une France sans paysans", se sont les contraintes techniques et économiques qui poussent les paysans à se moderniser. Les paysans, dont la structure est toujours familiale, se trouvent intégrés mais dans une dépendance croissante face à l'industrie: à l'amont par leurs équipements en moyens de production, en machines, en engrains et à l'aval par l'intégration pure et simple de la production agricole à la chaîne agro-alimentaire réduisant ainsi à néant l'indépendance de l'unité familiale de production.

Les auteurs de ce livre reconnaissent combien la masse des paysans s'organisent et résistent à leur prolétarisation en proposant des formes d'agriculture diversifiées telle que les entreprises coopératives qui leur permet de se défaire de l'emprise de l'industrie agro-alimentaire et le

développement d'entreprises capitalistes devenue inéluctable en agriculture.

Mais, ajoutent les auteurs, toute tentative de se défaire de cet emprise est vouée à l'échec car le sens de l'histoire, celui de la généralisation du développement capitaliste, ne peut que s'imposer comme une loi nécessaire.

Les auteurs terminent avec une représentation de l'agriculture comme un "secteur dominé":

"Au cours de l'histoire récente, l'évolution du paysan, tel que le mythe agarianiste le représente, est disparu. Il a disparu dans les faits et appartient désormais au passé. Mais les agriculteurs aujourd'hui ont hérité de lui une structure agricole désuète. Au cours de l'évolution à venir, qu'eux-mêmes décrivent, les techniques et les nécessités économiques font envisager des entreprises et des structures de production et d'échange radicalement plus grandes. Une course est alors envisagée entre la croissance économique d'ensemble et la rationalisation du secteur agricole. Ceux des producteurs les plus avancés sur la voie de cette rationalisation sont relativement sûrs de leur avenir, ils gagnent chaque jour du terrain au sein même de l'agriculture. Pour les moins avancés, qui sont les masses, il est aventureux de pronostiquer dans quelle mesure ils parviendront à une "société de dialogue généralisé"" (9).

Avec son livre "La fin d'une agriculture", Virieu se situe dans la même perspective à savoir la transition de l'agriculture vers des entreprises industrielles. Selon l'auteur, la désintégration de l'exploitation agricole traditionnelle s'explique par le développement des progrès technologiques obligeant les exploitations à se spécialiser et à accroître leur superficie afin

d'assurer le plein emploi aux investissements de plus en plus coûteux (10).

Comme les autres auteurs, Virieu soumet la transformation de l'exploitation agricole à la logique économique qui s'impose à partir de la concurrence étrangère. "Ce qu'il faut, dit-il, ce sont des exploitations qui vont concurrencer les Américains et les Néo-Zélandais." (11)

Avec la "Fin des paysans", Mendras pose le problème de la transformation de l'agriculture en d'autres termes. L'auteur insiste sur la transformation du paysan en entrepreneur. Il analyse le choc subit par le paysan au carrefour de la tradition et du changement technique et économique, le conduit à vivre dans deux mondes contradictoires: un monde traditionnel et un monde de progrès. Le paysan "vit à cheval sur ces deux mondes, enserré dans les structures anciennes et continuellement sollicité par "le moderne, le progrès, la ville" (12).

Dans ces deux mondes en conflit, "on imagine que l'économique triomphera de la traditionnelle" (13). Ainsi, la suite de son livre est la construction du portrait du paysan entrepreneur qui s'oppose au paysan traditionnel:

"Les exploitants les plus progressistes accordent plus d'importance dans la bonne marche de l'exploitation aux facteurs d'ordre intellectuel (capacité d'organisation, connaissances théoriques) alors que les autres insistent sur les facteurs d'ordre affectif (harmonie de la vie quotidienne, collaboration de la femme et des enfants au travail.) (14)

Ce sont les jeunes qui, grâce à des sessions de formation et des congrès, apprennent à devenir des petits entrepreneurs et à transformer l'exploitation agricole jusqu'à en faire une petite entreprise. L'organisation du travail qu'ils adopteront ne se distinguerà pas fondamentalement de l'organisation industrielle car:

"La vacherie, par exemple, ressemblera plus à un atelier de transformation de fourrage en lait qu'à une étable de fermes traditionnelles. Peut-être aura-t-elle avantage à s'éloigner de sa source d'approvisionnement (herbage) pour se rapprocher de son débouché (laiterie et marchés urbains) et verrons-nous les vaches laitières s'établir dans les banlieues" (15).

De plus, le passage de l'agriculture en entreprises industrielles apparaît à Mendras un fait envisageable:

"Des paysans particulièrement doués qui ont accepté en connaissance de cause le prix de modernisation raisonnée, pour en suivre le même chemin (industrialisation). Leur succès consacrera le déclin de la masse de leurs voisins. Quelques anciens paysans indépendants deviendront salariés: les autres émigrent vers d'autres professions. Cette nouvelle entreprise agricole (NEA) que beaucoup souhaitent posera sans doute des problèmes sociaux analogues à ceux de l'industrie et toutes les structures de production seront construites sur le même modèle." (16)

A partir de ces quelques livres cités, la transformation de l'agriculture en entreprises industrielles se présente comme inévitable. Aucune force politique, sociale et économique ne semble s'y opposer; ce n'est qu'une question de temps.

Mais encore une fois, les faits viennent contredire l'analyse voulant

que l'agriculture se transforme en entreprises industrielles. Les statistiques démontrent, en France par exemple, que la part du travail familial représente 89.0% du travail agricole contre 11.0% pour le travail salarié. De plus, la disparition d'un million d'exploitation entre 1955 et 1980 n'a pas aboutit pour autant à une concentration des moyens de production et à une organisation du travail de type industriel.

Ces faits ont ravivé un ensemble d'analyses qui défend la permanence de la structure familiale.

## 2. La permanence de la structure familiale

La thèse de la transformation de l'agriculture présente des limites. Un autre type d'analyses considère un autre aspect intéressant. Si l'agriculture ne s'est pas transformée en entreprises industrielles, on estime que c'est la structure familiale qui constitue la forme la plus spécifique de l'intégration de l'agriculture dans le système capitaliste.

Trois (3) auteurs représentent la contribution la plus significative dans le cadre de cette problématique: Chaynov, Servolin et Jollivet (17). Chaynov justifie son effort de formulation par le fait que les catégories d'analyse de l'économie capitaliste sont tout à fait inadéquates à l'analyse de l'économie paysanne. laquelle par ses propres caractéristiques possède une spécificité interne d'organisation différente de celle qui préside à l'économie capitaliste.

L'économie capitaliste, ayant comme finalité la recherche de profit,

organise sa production de façon à atteindre son but par l'utilisation optimale de chaque facteur de production. La théorie économique qui explique cette organisation régit par le capitalisme est selon Chaynov:

"Un système complexe de catégories inséparables-prix, capital, salaire, intérêt du capital, rente foncière-fonctionnellement dépendants les unes des autres et se déterminant mutuellement." (18)

Cette théorie, dont les critères d'analyse sont plutôt quantitatifs, ne saurait rien expliquer sur l'économie paysanne dont la prévision économique prend une caractéristique essentiellement qualitative.

C'est le but à atteindre qui explique que la logique interne de l'économie paysanne, ne peut être analysée par le même cadre théorique chargé de saisir la logique qui commande l'économie capitaliste. Pour Chaynov, l'activité productive paysanne est essentiellement organisée selon la satisfaction du besoin de subsistance du groupe familial considéré à la fois comme unité de production et de consommation, le travail salarié y étant absent. De ce fait, la finalité de la production paysanne est le revenu, indivisible, du travail familial.

"Le montant du revenu familial dépend d'abord de la taille et de la composition de la famille, ensuite, de la productivité de l'unité de travail mais il dépend aussi -et c'est particulièrement significatif- de l'effort des travailleurs, du degré d'auto-exploitation qui se traduit, au cours d'une année, par l'accomplissement d'un plus au moins grand nombre d'unités de travail (...) ce degré d'auto-exploitation est déterminé par un équilibre singulier entre le degré de satisfaction des besoins de la famille et de la pénibilité du travail lui-même." (19)

Toute augmentation de production repose donc sur un choix subjectif entre la possibilité de moins consommer ou de travailler davantage.

Servolin, en remettant en cause quelques années après sa publication en co-production de "Une France sans paysans" ses analyses de la transformation de l'agriculture en entreprises capitalistes, propose dans "l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste" une explication de la non transformation de l'agriculture. Il développe l'idée de l'exploitation indirecte du paysan et non pas celle de la transition de l'agriculture. Il tend à montrer dans le cas français que la petite production marchande se définit à partir de deux éléments principaux: l'exploitant est propriétaire de ses moyens de production, organise le procès de travail et livre son travail à l'échange.

"Le but de la production n'est pas la mise en oeuvre d'un capital et l'obtention d'un profit mais la subsistance du travailleur et de sa famille, et la reproduction des moyens de production nécessaires pour l'assurer." (20)

S'appuyant sur ces analyses. Jollivet souligne que le petit producteur marchand ne produit pas à proprement parler et son activité peut être considérée comme purement domestique "car elle consiste essentiellement à fabriquer ce qui sera directement consommé par la famille, c'est-à-dire des valeurs d'usage à usage personnel". (21)

· Ce petit producteur marchand commercialise seulement le surplus car le surplus n'est pas considéré comme une marchandise vu sa nature et ses qualités qui ne sont pas déterminées par une logique externe du marché

mais par des besoins et "des habitudes alimentaires de la famille paysanne: le paysan nourrit le citadin comme il se nourrit lui-même; on abuserait à peine en disant qu'il lui donne ses restes." (22)

Ici la production agricole est décrite comme un rapport familial et non comme un rapport de travail industriel. Il est donc cohérent de dire que le paysan "se nourrit au moindre coût pour l'économie car il ne recherche en aucune façon à "rémunérer" ses facteurs de production, il n'amortit pas, il n'investit pas, il ne "calcule pas son temps"". (23)

A la lumière de ces analyses, on peut établir que l'agriculture ne pourra prendre une forme industrielle car:

"Les diverses opérations de la production ne peuvent être réalisées simultanément puisqu'elles sont soumises aux rythmes de la végétation. Leur exécution reste délicate et exige encore une grande partie de la main-d'œuvre et la possession d'un "métier". Ainsi, les possibilités de division de travail et de coopération complexe restent très faibles". (24)

Toutefois, bien que la structure familiale représente les formes même de l'insertion de l'agriculture dans le système capitaliste, les exploitations familiales doivent s'adapter continuellement pour survivre. Servolin souligne que sous l'effet de la domination du système capitaliste, la famille exploitante doit se procurer une somme importante d'argent pour acheter des moyens de production, des machines, des engrains et de la terre.

Mendras, dans "La fin des paysans" s'associe pour une part à ces

analyses, cependant, il avance d'autres types d'explication. Il admet que le paysan deviendra un entrepreneur par ses comportements rationnels de gestion et de décision mais sans pour autant qu'il soit utilisateur de la main-d'œuvre salariée. Cette explication ne satisfait pas Morrisset qui attribue la transformation de l'agriculture en entreprises capitalistes à la présence des salariés agricoles (25).

Dans son rapport avec l'industrie, l'agriculture se transforme mais sans que sa mutation vers des entreprises industrielles soit possible. Les agriculteurs, en gardant leur autonomie et leur spécificité, n'appartiennent pas à la société industrielle et sont par conséquent inclassables. Telles sont les analyses de Garignon et Bourdieu.

Garignon montre que lorsqu'on réfère le paysan aux rapports de production capitalistes, il apparaît hors système et donc inclassable. Cette impossibilité de classer le paysan constitue, selon Bourdieu, une "classe sans objet". S'il n'a aucun nom pour le désigner c'est qu'il est condamné à vivre des positions sociales diverses et contradictoires exprimées par d'autres qu'eux-mêmes (26).

### 3. Nécessité d'articuler les deux thèses pour la compréhension de l'agriculture de groupe

Il n'est pas surprenant de voir aujourd'hui que le débat théorique sur la transformation de l'agriculture occupe encore l'avant scène (27).

Les études qui s'interrogent encore sur l'évolution de l'agriculture sont dualisées car elles se réfèrent à l'une ou à l'autre analyse pour comprendre cette évolution. Nous pensons de notre part, qu'il est nécessaire d'articuler ces deux types d'analyses pour mieux comprendre la diversité des fermes de groupe qui nous est donné d'observer.

L'articulation de ces analyses nous permettra de considérer l'agriculture de groupe au Saguenay-Lac St-Jean comme l'histoire d'un procès de dualisation entre d'une part, des fermes entrepreneuriales qui ressemblent à des entreprises industrielles et d'autre part, des fermes agricoles à caractère empirique (28).

Mais avant, il convient de présenter séparément l'analyse de la stratégie politico-économique des années 1970 que nous avons qualifiée de discours étatique et les organisations des fermes de groupe.

REFERENCES

1. Marx, K., Le capital, Paris, Ed. sociales, tome 2, 1965, p.156.
2. Kautsky, K., La question agraire, Paris, Giard et Brière 1900, 1974, p.4.
3. Ibid., p.194-195.
4. Lénine V., Le développement du capitalisme en Russie, Paris, Ed. sociales, 1974, 361 pages.
5. Lénine, V.. "Nouveaux renseignements au sujet des lois de développement du capitalisme dans l'agriculture". Cahier 1: Le capitalisme et l'agriculture dans les Etats du Nord des Etats-unis. Moscou, Ed. du progrès, 1974, pp. 57-151.
6. Vergopoulos, k., "Capitalisme difforme (le cas de l'agriculture dans le capitalisme)", dans La question paysanne et le capitalisme, Paris, Ed. Anthropos, 1977, p.239-240.
7. Garigue, P., "Evolution et continuité dans la société rurale canadienne-française", dans Rioux, M. et Martin, Y. (sous direction), La société canadienne française, Ed. Hurbutise HMH, Montréal, 1971, pp. 137-148.
8. Morisset, M., Agriculture familiale ou capitalisme au XXe siècle?, Thèse de doctorat. Paris 1982, 402 pages.
9. Ibid., p.122-123.
10. Ibid., p.229.
11. Ibid., p.256.
12. Mendras, op. cit., p.172.
13. Ibid., p.173.
14. Ibid., p.296.
15. Ibid., p.171.
16. Ibid., p.239.
17. Chaynov, A.. "Pour une théorie des systèmes économiques non capitaliste", op. cit.: pp.19-51; Servolin. C., "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", op. cit.; Jollivet, Les collectivités rurales, op. cit; 650 pages.

18. Chaynov., op. cit., p.22.
19. Ibid., p.25.
20. Servolin, op. cit., p.51.
21. Jollivet, op. cit., p.235.
22. Ibid., p.235.
23. Ibid., p.235.
24. Servolin., op. cit., p.49.
25. Morisset, M., "Un analyse matérialiste de l'agriculture", Les Cahiers du Socialisme, 7, 1981. pp. 73-95.
26. Garignon, C., "Le paysan inclassable", Actes de la recherche, juillet no 4, 1975, p.83 et Bourdieu, P., "La paysannerie une classe objet", Actes de la recherche, no 17-18, 1977, p.4.
27. Il s'agit particulièrement de: Mollard, A., Paysans exploités, PUG, Grenoble, 1977; Morisset, M., Agriculture familiale ou capitalisme du Québec? Thèse de doctorat d'Etat. Université de Paris VIII, 1982, 592 pages; Jean, B., Agriculture et développement dans l'Est de Québec, op. cit. 431 pages.
28. Une définition détaillée du caractère entrepreneurial et empirique de l'agriculture sera présentée au cinquième chapitre.

### CHAPITRE TROISIEME

#### LA CONCEPTION ETATIQUE DU MODE D'ORGANISATION

##### DES FERMES DE GROUPE

## 1. La main-d'œuvre agricole

Le paramètre main-d'œuvre agricole est le paramètre le plus utilisé par les auteurs. De nombreux chercheurs basent leur approche de la pénétration du capitalisme dans l'agriculture sur ce paramètre. Mais quelle signification prend-t-il lorsqu'on étudie le discours étatique sur l'agriculture de groupe?

Par main-d'œuvre agricole, le discours étatique désigne deux catégories: les salariés agricoles et les travailleurs familiaux qui fournissent du travail gratuit et supplémentaire. A ces catégories, correspond une série de mesures et incitations destinées à l'une ou à l'autre catégorie.

### 1.1 Les salariés agricoles

Le tableau 4 de la page 56, illustre la place qu'occupe la main-d'œuvre salariée au sein de l'agriculture. Il se dégage que, la main-d'œuvre salariée devrait être la forme de travailleurs la plus recherchée. Sa rareté, toutefois, rend la tâche difficile. Cette rareté des salariés agricoles tient essentiellement à trois (3) facteurs: le faible salaire qu'ils reçoivent, leur statut social "non valorisant" et le manque d'intérêt pour l'agriculture.

---

TABLEAU 4  
Difficultés de trouver des salariés agricoles

---

Les salariés sont difficiles à trouver à cause du faible salaire; du statut social qui ne convient pas aux salariés; manque d'intérêt pour l'agriculture.

---

Face à ce faible salaire, au statut non valorisant et au manque d'intérêt et de motivation des salariés agricoles sur les fermes de groupe, le discours étatique tel qu'illustré au tableau 5 de la page 57 prévoit plusieurs mesures touchant les relations humaines, les relations de travail, une rémunération adéquate, une flexibilité dans les horaires de travail et même certaines formes de pouvoir.

Le tableau 5 illustre ces mesures incitatives susceptibles de maintenir les salariés agricoles dans l'agriculture.

TABLEAU 5

## Mesures incitatives à l'égard des salariés agricoles

en établissant de bonnes relations de travail et un bon contact;

en versant des salaires compétitifs;

Il faut en prévoyant des programmes incitatifs (bonus);

les maintenir en répartissant les tâches en fonction des aptitudes, des compétences et des intérêts des employés;

en établissant un horaire de travail régulier et organiser le travail efficacement;

en délégant certains pouvoirs en même temps que des responsabilités.

Pour pouvoir maintenir les salariés agricoles dans la ferme, il faut favoriser un bon climat de relations de travail et de bonnes communications entre les membres. Il faut également donner des salaires compétitifs, prévoir des programmes incitatifs (bonus), et une répartition des tâches rigoureuse selon les intérêts et les compétences de chaque employé. De plus, il faut établir un horaire de travail de façon efficace en déléguant certains pouvoirs en même temps que certaines responsabilités. Les salariés agricoles demeurent donc une source essentielle et leur recherche doit être encouragée.

### 1.2 La main-d'œuvre familiale

La main-d'œuvre familiale (1) se définit dans l'analyse du discours, par son caractère ambivalent: d'une part, elle implique un caractère non marchand de son travail et donc pas de rémunération. La main-d'œuvre familiale recouvre l'idée de l'existence des aides familiaux qui travaillent gratuitement dans la ferme et ne reçoivent aucune rémunération; d'autre part, elle implique un caractère marchand par les revenus supplémentaires que son travail apporte à la ferme.

Pour transformer le travail non-marchand en un travail marchand, il faut utiliser rationnellement la main-d'œuvre familiale. Le tableau 6 de la page 59 expose les avantages que procure une utilisation rationnelle de cette catégorie de main-d'œuvre.

Il se dégage de l'analyse du discours que la main-d'œuvre familiale

représente de loin la source la plus importante pour la rentabilité de la ferme. La main-d'œuvre familiale doit donc être utilisée avantageusement dans l'exploitation familiale si l'on veut maintenir la rentabilité.

Le tableau 6 ci-dessous, expose les avantages que procure une utilisation rationnelle de cette catégorie de main-d'œuvre.

Il se dégage de l'analyse du discours que la main-d'œuvre familiale représente de loin la source la plus importante pour la rentabilité de l'entreprise.

---

TABLEAU 6  
L'utilisation de la main-d'œuvre familiale

---

|              |                     |   |
|--------------|---------------------|---|
| La           | peut être           | une source plus valable que la                          |
| main-d'œuvre |                     | main-d'œuvre salariée;                                  |
| familiale    | doit être           | rémunérée;  |
|              | ne doit pas<br>être | sous-utilisée;  |
|              | peut                | créer à l'entreprise de nouvelles<br>sources de revenu; |
|              | peuvent             | avantageusement combler les<br>besoins en main-d'œuvre. |

---

L'analyse du discours révèle qu'il faut distinguer entre l'utilité des salariés agricoles et l'utilité des membres de la famille: une source plus valable que la main-d'œuvre salariée en raison de sa disponibilité et de son attachement au milieu agricole. Mais elle ne peut être une source plus valable que si elle est motivée du fait de sa situation. Cette motivation dépend largement de sa bonne utilisation.

La bonne utilisation de la main-d'œuvre familiale réside, dans sa rémunération et elle ne doit plus travailler gratuitement comme auparavant, peut-on lire dans l'analyse du discours. La rémunération de la main-d'œuvre familiale crée une source de revenu non négligeable pour la ferme car elle doit s'occuper, entre autres, des productions secondaires; la production des bouvillons par exemple qui autrement seraient vendus dès leur naissance.

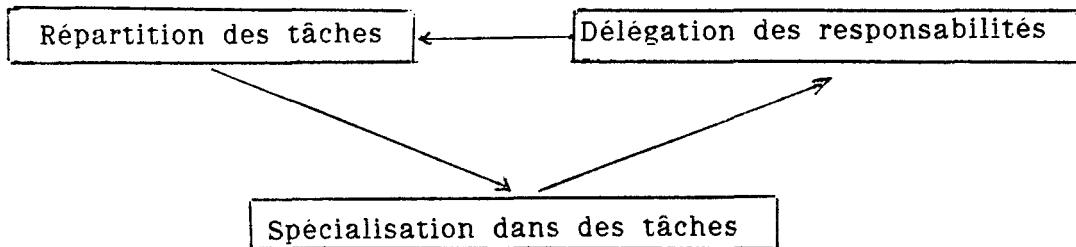
La main-d'œuvre familiale, comme on vient de le voir, est loin d'être négligeable. Toutefois, cette main-d'œuvre doit être utilisée rationnellement pour qu'elle apporte des revenus supplémentaires. Pour atteindre cet objectif, il faut cesser de la considérer comme une catégorie à part, c'est-à-dire une catégorie inclassable dans la production familiale.

## 2. Répartition des tâches

Ce paramètre est souvent cité par les auteurs qui étudient les fermes familiales. Son usage est réservé à l'étude des organisations industrielles sous l'expression de conception/exécution (2). Quant à nous, nous le retenons pour l'étude du mode d'organisations des fermes de groupe car le

discours étatique en fait largement référence. Cependant, la signification donné à ce paramètre par le discours étatique laisse entendre plusieurs sens. C'est pour ne pas déformer le sens utilisé par le discours étatique que nous avons choisi d'utiliser ce même paramètre.

La répartition des tâches représente le fondement de toute organisation du travail, constate-on dans le discours étatique. Mais son utilisation laisse entendre plusieurs sens:



Dans l'analyse de ce paramètre, aucune distinction n'est faite entre les termes répartir les tâches, déléguer les responsabilités et se spécialiser dans des tâches; alors que ceux-ci renvoient à des réalités différentes. Répartir les tâches signifie une distribution des tâches. Déléguer les tâches renvoie à l'idée de transmission des tâches et, se spécialiser signifie se consacrer entièrement à une tâche.

Les deux premières définitions recouvrent l'idée de l'existence d'une autorité extérieure qui distribue ou transmet les tâches, alors que dans les dernières définitions cette autorité est inexistante. On parle plutôt d'une

action volontariste puisque la personne décide elle-même de se consacrer à une tâche.

De plus, les mots responsabilité et tâche ne recouvrent pas le même sens selon certains auteurs. La responsabilité est l'acte d'assumer consciemment l'exécution et les conséquences d'un acte et l'obligation morale qu'entraîne l'exercice d'une charge ou l'accomplissement d'une mission (5); alors que le mot tâche s'utilise dans le sens de besogne, labeur de travail qu'on doit accomplir. Nous sommes donc obligé d'admettre cette ambiguïté dans les termes afin de respecter le sens donné au paramètre étudié. Les phrases contenant ces termes peuvent être visualisées dans un tableau de phrases dont voici l'essentiel.

-----  
TABLEAU 7

L'utilité de la répartition des tâches  
-----

|                              |                 |  |
|------------------------------|-----------------|--|
| Répartir les tâches          | est essentielle | pour la marche de la ferme;  |
| Déléguer les responsabilités | est essentielle | pour éviter les conflits entre les membres;<br>pour se spécialiser dans une tâche;<br>augmente la productivité du travail. |

-----

La répartition des tâches vue sous l'angle de la délégation des responsabilités et de la spécialisation dans une tâche se présente dans le discours comme la base de l'organisation du travail car elle est essentielle pour la marche de la ferme et ce, pour la résolution des conflits entre les membres et pour l'augmentation de la productivité de travail.

De plus, la répartition des tâches au sein de la ferme familiale doit s'organiser différemment d'une ferme à l'autre et d'un secteur à l'autre. C'est là une condition essentielle pour atteindre ses objectifs à savoir la résolution des conflits et l'augmentation de la productivité. Il faut voir le tableau 8 ci-dessous.

---

TABLEAU 8

Organisation des tâches

---

en fonction du secteur de la production (ou de service) et  
Les tâches doivent s'établir du secteur administratif;  
être selon le type d'entreprise et  
ses productions.

---

Le tableau 8 révèle que les responsabilités et les tâches prennent une "liberté limitée". Elles doivent se préciser en fonction du secteur de production et de service et selon le type d'entreprise et ses productions. En fait, il s'agit de déterminer qui s'occupe des animaux, des cultures, de la

tenue des livres, de la mise en marché, des achats, des relations avec l'extérieur; mais aussi prendre en considération le type d'entreprise, c'est-à-dire savoir si la ferme est laitière, d'élevage, etc.

L'analyse du discours étatique tel que présentée dans le tableau 9 ci-dessous, révèle également que la répartition des tâches ne se fait pas sans normes et sans critères; mais au contraire, elle obéit à des facteurs précis:

Tableau 9

## Critères de répartition des tâches

Déléguer les responsabilités et répartir les tâches compte tenue du goût, de bonne santé, du bon jugement, du bon goût, des aptitudes, du savoir et de la compétence.

Le tableau 9 ci-dessus révèle que la répartition des tâches doit obéir à plusieurs critères. Premièrement, on doit prendre en considération certains facteurs qui ont traits à la personnalité avant de désigner la personne apte pour telle ou telle tâche (bon jugement). Deuxièmement, on doit prendre en considération certains traits biologiques (goûts d'exécuter la tâche proposée, bonne santé). Troisièmement, on doit prendre en considération des critères

d'ordre hiérarchique (compétence de la personne, ses aptitudes et son savoir).

Mais quels résultats obtient-on dans les fermes où il existe une répartition des tâches? L'analyse du discours étatique montre que la répartition des tâches est basée sur les critères de la personnalité et les critères physiques, donne d'importants résultats et ce, pour l'individu et pour la ferme. La figure 2 de la page 68 et le tableau 10 de la page 69 illustrent ces résultats.

#### 2.1- Résultats obtenus pour l'individu

La figure qui synthétise l'étude des motivations effectuée par Maslow permet d'illustrer les résultats obtenus pour l'individu grâce à la répartition des tâches. Cette figure comprend cinq (5) catégories:

1- Les besoins physiologiques: avoir des relations sexuelles, manger, boire, se reposer;

2- Les besoins de sécurité: vivre sans peur, dans un environnement ordonné, sans danger ni menace. avoir un sens de la vie;

3- Les besoins d'appartenance: donner et recevoir de l'affection, de l'amour. des contacts enrichissants;

-----

FIGURE 1

La hiérarchie des besoins selon Maslow

-----

Actualisation

-----

Estime

-----

Appartenance

-----

Securité

-----

Physiologiques

-----

Source: Maslow, A.H., Motivation and personality, New york, haper, 1970.

4- Les besoins d'estime:

1- Estime de soi par soi: le besoin d'être fier de ce qu'on est et ce qu'on fait, le besoin de se sentir fort et compétent;

2- Estime de soi par les autres: le besoin d'être reconnu, apprécié, respecté et admiré par les autres;

5- Les besoins d'actualisation: mettre à contribution les éléments de notre personnalité: intelligence, imagination, aptitudes et habileté, capacités physiques et autres pour devenir ce qu'on est capable de devenir.

Adaptée et appliquée à l'analyse du discours étatique, la figure développée par Maslow illustre d'une façon éloquente les résultats qui peuvent être obtenus grâce à la répartition des tâches.

La figure 2 présentée à la page 68 montre que les propriétaires des fermes de groupe, les aides familiaux et les salariés agricoles trouvent dans la répartition des tâches une source importante pour répondre à leurs besoins de sécurité, d'appartenace, d'estime et d'actualisation.

FIGURE 2

Résultats obtenus pour l'individu

Compétence, valorisation

Puissance, contact

Attachement à la ferme

Compréhension, dialogue

Physiologiques

En effet, ils doivent se sentir, grâce à la répartition des tâches, valorisés, puissants et capables d'acquérir facilement une compétence par leur travail. Ils se sentiront également attachés à leur ferme familiale et motivés par leur travail. De plus, la répartition des tâches leur permettra d'entrer facilement en contact avec les autres membres.

## 2.2- Résultats obtenus pour la ferme

Au niveau de travail, la répartition des tâches donne d'importants résultats, constate-on dans l'analyse du discours. Elle permet de rationaliser davantage les activités sur la ferme.

---

TABLEAU 10

### Résultats obtenus pour la ferme

---

devront prévoir quand, comment et par qui se feront les différents travaux;  
Les désirent plus de temps libre;  
associés doivent gérer le temps d'une manière à optimiser le revenu agricole;  
doivent prévoir les tâches à l'avance et prendre les moyens pour les accomplir.

---

Le tableau 10 ci-haut, indique que les propriétaires des fermes de

groupe doivent apprendre à être des entrepreneurs avec des comportements rationnels, c'est-à-dire qu'ils doivent apprendre à prévoir comment, quand et par qui doivent être faites les opérations qui touchent chaque secteur. De plus, ils doivent apprendre à être de bons gestionnaires: mieux utiliser le facteur temps d'une manière à optimiser le revenu agricole et mieux prévoir les tâches afin d'atteindre les objectifs poursuivis. Enfin, les propriétaires doivent chercher, dans la répartition des tâches, plus de temps libre qui leur permettra de se consacrer à d'autres activités sur la ferme et même aux loisirs.

Le discours étatique accorde plus d'initiatives aux associés dans leur travail comme le signale le texte du tableau 11 ci-dessous. Mais cette initiative doit se limiter au secteur que chaque propriétaire occupe. Les responsabilités et les décisions à prendre ne doivent pas "piétiner" les secteurs occupés par d'autres propriétaires.

---

TABLEAU 11

Responsabilités accordées aux associés

---

|         |      |   |
|---------|------|---|
| Chaque  | doit | veiller à la bonne marche de son secteur;               |
| associé | doit | prendre les décisions administratives courantes;        |
|         | doit | faire un compte-rendu à ses associés lors des réunions. |

---

Comme on peut le constater dans le tableau 11, chaque associé doit veiller à la bonne marche de son secteur. Il doit s'occuper de toutes les décisions lorsque celles-ci relèvent de son secteur. Enfin, chaque associé a une responsabilité vis-à-vis ses associés. Il doit faire des comptes rendus et un bilan détaillé de ses activités pour les communiquer à ses collègues lors des réunions. Il est amené à exprimer ce qu'il pense du travail des autres, faire des remarques qu'il juge opportunes, suggérer des solutions et, enfin, réaliser tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

---

TABLEAU 12

## Moyens d'exécution des activités

|                                     |                     |  |         |
|-------------------------------------|---------------------|--|---------|
| Calendrier                          | doit                | tenir compte des vacances et des<br>d'exécution  | congés; |
| Program-<br>mation des<br>activités | est néces-<br>saire | pour tenir compte des fins de semaines;<br>pour tenir compte des pointes de travail;<br>pour tenir compte de la collaboration<br>à certaines tâches, des réunions... |         |

---

L'analyse du discours révèle que la bonne marche de chaque secteur et les bonnes décisions à prendre dépendent largement des moyens d'exécution que les associés se donneront. L'analyse du discours démontre l'insistance sur l'établissement d'un calendrier d'activités ou d'exécution qui soit rationnel.

Ce calendrier a pour rôle de faciliter le déroulement des activités et le déroulement des activités revient à dire qu'il faut avoir un comportement rationnel mais aussi des besoins et des aspirations personnelles susceptibles d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre et de l'entreprise.

Pour atteindre cet objectif, la programmation des activités doit se faire en tenant compte des vacances, de la rotation, des congés de fin de semaine, de la collaboration, des réunions. En somme, la programmation des activités doit obéir à des paramètres visant l'optimisation de la productivité.

### 3. Mode de prise de décision

Il convient maintenant d'examiner le dernier paramètre choisi soit celui de la prise de décision. Ce paramètre est rarement cité par les auteurs et pourtant il renseigne bien sur le caractère rationnel de l'organisation du travail. Dans notre analyse, il implique trois (3) dimensions: la nature de la décision, l'idée de la participation et le processus de prise de décision.

#### 3.1 Nature de prise de décision

Quelle est la nature des décisions que les propriétaires doivent prendre? Selon le discours étatique, deux sortes de décisions doivent être prises: des décisions influentes et des décisions moins influentes (secondaires).

## TABLEAU 13

## Nature des décisions à prendre

Décisions exercent une influence plus grande et à long moins influentes terme sur l'entreprise; ne se situent pas au même niveau que les autres;

Décisions moins influentes interviennent au jour le jour et dans la plupart des cas peuvent être prévues à l'avance; permettent aux associés d'assumer la responsabilité de la bonne marche d'une section de l'entreprise.

Les décisions influentes concernent directement la marche globale de l'entreprise. Ce sont des décisions qui touchent le choix de production, l'établissement des techniques de production et les investissements qui découlent de ces choix.

En revanche, les décisions moins influentes jouent un rôle secondaire. Ce sont des décisions qui se prennent quotidiennement et sans planification. Elles interviennent au jour le jour et, dans la plupart des cas, ne peuvent être prévues d'avance. Ces décisions visent à assurer le bon fonctionnement du procès de travail de l'entreprise en fonction des objectifs de fabrication tracés par les propriétaires.

### 3.2. Processus de prise de décision

Pour que les décisions se prennent rationnellement et d'une façon profitable, il faut un processus de décision rationnel qu'il s'agisse de la diffusion de l'information ou des méthodes de décision. Les propriétaires doivent être au courant des problèmes à discuter. Cela, exige que l'information circule rationnellement, qu'elle soit pertinente et fiable et qu'elle provienne des sources sûres tels que les systèmes de ramassage d'informations et le budget.

Ces décisions exigent aussi un processus de décision rationnel. Les associés doivent respecter certaines étapes essentielles car le processus de décision ne peut se faire sans normes.

-----  
TABLEAU 14

Etapes de prise de décision  
-----

|              |  |
|--------------|--|
| Les associés | s'informer sur le sujet;<br>identifier les problèmes;  |
| Les membres  | doivent procéder par définir les objectifs à atteindre;<br>rechercher de solutions possibles;<br>analyser les solutions;<br>la mise en application de la solution retenue. |

-----

Tel qu'il se dégage du tableau 14 ci-contre, la prise de décision doit obéir à un processus qui respecte des étapes précises: s'informer sur le sujet, identifier les problèmes, définir les objectifs à atteindre, chercher des solutions, analyser ces solutions et enfin la mise en application de la solution retenue. Sans ces étapes rationnelles et précises, les propriétaires ne peuvent faire un choix efficace.

### 3.3 Participation à la prise de décision

Mais pour que le processus de décision soit respecté et appliqué sans conflits, il faut que les associés participent pleinement à ce processus. La prise de décision implique donc avant tout la participation de tous.

---

TABLEAU 15  
Participation à la prise décision

---

|           |             |  |
|-----------|-------------|--|
|           | apparaît    |  |
|           | essentielle | pour rendre justice aux associés;            |
| La parti- | est non     | seulement un droit mais un devoir ;          |
| cipation  | assure      | une motivation indispensable au              |
|           |             | fonctionnement de tous à l'entreprise        |
|           |             | pour se sentir impliqués au point que        |
|           |             | l'entreprise reste pour eux une occasion de  |
|           |             | valorisation et d'épanouissement personnel;  |
|           | implique    | la participation et la consultation de       |
|           |             | plusieurs personnes (associés, agronomes...) |

---

Le discours étatique se représente la participation comme un devoir qui incombe aux associés. Elle est une source de motivation indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise et crée un sentiment d'appartenance, de solidarité et de responsabilité. La participation, enfin, doit impliquer des membres hors foyer familial (agronomes, comptables, gestionnaires...). Ceux-ci doivent participer à la prise de décision lorsque le besoin de la ferme l'exige.

### Conclusion

L'examen des paramètres suivants: la main-d'œuvre agricole, la répartition des tâches et le mode de prise de décision auxquels était consacré ce chapitre, a permis de cerner l'univers de représentations des organisations des fermes de groupe. Les traits marquants de notre analyse sont:

1- L'embauche de la main-d'œuvre salariée devrait être encouragée. Pour atteindre cet objectif, il faut prévoir plusieurs moyens d'incitation: un bon climat de travail, des salaires compétitifs, des bonus et une organisation efficace du travail. Par ailleurs, il faut encourager la main-d'œuvre familiale. Pour ce faire, il faut la rémunérer.

2- La répartition des tâches est à la base de l'organisation du travail. Les tâches doivent s'organiser selon le secteur d'activités et s'organiser selon le type de production de la ferme.

Les critères qui guident la répartition des tâches sont des critères qui ont trait à la personnalité à savoir le bon jugement, la compétence, le savoir et les aptitudes. Le respect de la répartition des tâches permet d'obtenir des résultats importants pour l'individu et pour la ferme. Au niveau de l'individu, les propriétaires se sentiront valorisés, puissants et compétents. La répartition des tâches leur permettra également de s'attacher à la ferme et de participer pleinement à sa marche économique et familiale. Quant au niveau de la ferme, la répartition des tâches, permet d'atteindre une optimisation de temps de travail et du revenu agricole.

L'analyse du discours étatique révèle également que la responsabilité accordée aux membres de la famille est "limitée". Chaque associé doit s'occuper uniquement des problèmes qui touchent son secteur. Il doit à cette occasion veiller à la bonne marche de son secteur, prendre des décisions et faire un compte rendu à ses associés lors des réunions.

3- La prise de décision, dont elle est question dans le discours étatique, est rationnelle. La prise de décisions, c'est-à-dire les décisions influentes et moins influentes, doit obéir à des étapes précises allant de l'information jusqu'au choix de la solution du problème.

Pour que ce choix soit "démocratique", révèle l'analyse du discours, il faut une implication de tous à la prise de décision. Le discours étatique se représente la participation comme un devoir et comme une source de motivation au bon fonctionnement de la ferme de groupe.

Maintenant que nous avons jeté un éclairage sur le discours étatique et ce, grâce aux paramètres suivants: la main-d'oeuvre, la répartition des tâches et le mode de prise de décision, il convient de caractériser les organisations des fermes de groupe. Pour ce faire, nous aurons à utiliser les paramètres employés tout au long du troisième chapitre.

REFERENCES

1. Le terme membres de la famille, tel qu'il est utilisé dans l'analyse de discours, est une autre façon de désigner la main-d'oeuvre familiale.
2. David, H., "L'organisation du travail, enjeu de lutte de classes", dans Travailler au Québec, Actes de colloque annuel de l'association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), 1980, pp. 11-34.
3. La main-d'oeuvre familiale, tel qu'elle se dégage de l'analyse du discours, désigne également les termes aides familiaux et membres de la famille.
4. On trouve cette expression dans toute la littérature sur la sociologie du travail.
5. Birou, A., Vocabulaire pratique des sciences sociales, Ed. ouvrières, Paris, 1969, p.298.

## CHAPITRE QUATRIEME

### LE MODE D'ORGANISATION DES FERMES DE GROUPE

Dans ce chapitre, il sera question de décrire les organisations des fermes de groupe. Pour ce faire, nous aurons à contrôler les paramètres déjà utilisés dans l'analyse du discours étatique. Mais avant, nous allons examiner quelques caractéristiques de l'échantillon.

### 1. Quelques caractéristiques de l'échantillon

#### 1.1. La propriété de l'entreprise

Les fermes que nous avons retenues sous les titres de compagnies et sociétés sont des fermes où la famille est à la base du travail agricole, c'est-à-dire que la propriété du sol et les moyens de production sont entre les mains de la même famille. Il existe, par contre, 5.0% des fermes qui ne sont pas familiales. Ces fermes appartiennent à des familles distinctes et à des propriétaires dont le lien familial ne renvoie pas à la famille-propriétaire. Le tableau 16 présenté à la page 82, illustre le lien qui unit les propriétaires.

TABLEAU 16

## Lien entre les propriétaires

|                   | N.A | %     |
|-------------------|-----|-------|
| Lien familial     | 61  | 95.3  |
| Lien non familial | 3   | 4.7   |
| Total             | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Le tableau 16 fournit des indications précieuses sur les liens entre les propriétaires. Il se dégage que les fermes appartiennent soit à la famille souche dont les liens familiaux entre les propriétaires sont des liens immédiats (frères, soeurs...), soit à des propriétaires dont les liens familiaux sont des liens de parenté (oncles, cousins...). Par contre, 5.0% des fermes non familiales appartiennent à des familles distinctes dont les liens sont de nature amicale (voisins et amis).

Sur les 95.3% des fermes qui ont une propriété familiale, 71.0% vendent plus que \$100 000 par année et possèdent une valeur totale de machineries et matériels de \$500 000 et plus. Ce sont des fermes qui restent donc entre les mains de la famille même si le capital détenu en terme de vente et de valeur totale en machineries et matériels est considérable dans la ferme.

### 1.2 Le statut juridique

Si nous regroupons ces fermes selon le statut juridique, nous nous apercevrons, que la majorité des fermes est formée en compagnies, soit 64.1%, alors que 35.1% des fermes sont formées en sociétés.

La majorité de ces fermes s'est constituée en compagnie ou en société entre 1972-1974, c'est-à-dire au début de l'apparition de ces nouvelles nouvelles formes d'entreprises (tableau 17). Rappelons que la première apparition de ces fermes de groupe dans Statistiques Canada date de 1971.

-----  
TABLEAU 17Année de constitution  
-----

|              | N.A | %     |
|--------------|-----|-------|
| 1972-1974    | 42  | 65.6  |
| 1975-1977    | 9   | 14.1  |
| 1978-1980    | 6   | 9.4   |
| 1981 et plus | 7   | 10.9  |
| Total        | 64  | 100.0 |

-----  
Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987  
L'examen du tableau 17 révèle que sur les 64 fermes étudiées, 65.6%

ont changé leur formule juridique entre 1972-1974. Ceci coïncide avec la première apparition de ces fermes de groupe dans le recensement agricole de 1971. Le reste des fermes, 14.1% ont changé leur formule juridique entre 1975-1977, 9.4% ont changé leur formule juridique entre 1978-1980, enfin, 10.9% des fermes ont changé leur formule juridique entre 1981 et plus.

### 1.3 Le type de production

Le tableau 18 représente la distribution des fermes selon le secteur dans lequel s'exerce leur activité. Le secteur laitier représente, à lui seul, plus de la moitié des fermes étudiées soit 65.6% fermes laitières.

TABLEAU 18

Activités des fermes de groupe

|                   | N.A | %     |
|-------------------|-----|-------|
| Fermes laitières  | 42  | 65.6  |
| Fermes d'élevage  | 9   | 14.1  |
| Fermes de culture | 6   | 9.4   |
| Autres            | 7   | 10.9  |
| Total             | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

En revanche, les fermes d'élevage représentent 14.1% et se classent deuxième. Les fermes de culture sont aussi importantes avec 10.9% de l'ensemble des fermes.

## 2. Les paramètres structurels

### 2.1 La main-d'oeuvre agricole: salariés agricoles et aides familiaux

Nous procéderons au cours de cette section réservée à la main-d'oeuvre agricole, à l'examen de la place qu'occupe les salariés agricoles et les aides familiaux dans les organisations des fermes de groupe.

L'examen du tableau 19 ci-dessous, révèle que 64.0% des fermes n'ont aucun salarié agricole. Le tiers par contre, 36.0%, a recours à des travailleurs agricoles.

-----  
TABLEAU 19  
Place des salariés agricoles  
-----

|                       | N.A | %     |
|-----------------------|-----|-------|
| Existence du salariat | 23  | 36.0  |
| Salariat inexistant   | 41  | 64.0  |
| Total                 | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Si cette proportion semble importante, le nombre de salariés sur les fermes étudiées, n'est pas inquiétant. La majorité des fermes qui a recours au travail salarié, 52.2%, n'a que 1 à 3 salariés à sa disposition; 30.5% ont 4 à 7 salariés; enfin, 17.3% ont 8 à 11 salariés.

La répartition du salariat selon la valeur total des produits agricoles vendus annuellement et selon la valeur total de machineries et matériels que les fermes possèdent, nous fournissent quelques éléments de réflexion fort importants.

En effet, ce sont les fermes qui vendent entre \$100 000 et plus de produits agricoles annuellement et qui ont une valeur totale de machineries et matériels qui se situent entre \$819 000 et \$1 019 999 qui emploient le plus du travail salarié. Les autres fermes qui vendent entre \$5 000 et \$14 999 de produits agricoles et qui possèdent une valeur de machineries et matériels de \$15 000 à \$15 999, n'ont pas recours à des salariés agricoles.

Dans la mesure, où le travail salarié n'occupe qu'une place relativement faible dans les fermes de groupe, la notion d'horaire de travail semble être "l'unité de mesure" privilégiée même si son importance en terme d'heures de travail semble minime. Ceci dit, le travail domestique s'élabore de plus en plus en horaire de travail. La notion d'horaire de travail requiert de plus en plus d'importance car elle permet de distinguer entre le travail à temps complet et le travail à temps partiel.

Deux formes de travail sur les fermes étudiées cohabitent en effet: un

travail salarié qui ne dépasse pas 17 heures par semaine et un travail salarié qui se rapproche du travail "complet" et qui se situe entre 25-35 heures par semaine.

Vu le nombre restreint de salariés agricoles disponible sur les fermes de groupe, le travail non rémunéré joue un rôle important comme une réserve de main-d'œuvre. Les aides familiaux sont liés à la famille par des liens de parenté et font partie d'une même famille qui est incapable de leur fournir une contrepartie monétaire. Le maintien des aides familiaux semble être structurel. Ce type de main-d'œuvre est dominant et paraît nécessaire pour la survie de la ferme de groupe.

En effet, comme l'indique le tableau 20, la majorité de ces fermes fait appel au travail non rémunéré: 59.3% des fermes ont des aides réguliers (membres de la famille), alors que 4.7% n'ont aucun aide familial.

TABLEAU 20

Recours aux aides familiaux

|                                    | N.A | %     |
|------------------------------------|-----|-------|
| Recours aux aides familiaux        | 38  | 59.3  |
| Pas de recours aux aides familiaux | 26  | 40.7  |
| Total                              | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Dans 65.8% des fermes, les aides familiaux ont des liens directs avec la famille (époux, épouse, enfants...); par contre, dans 34.2% des fermes, les aides familiaux n'ont aucun lien familial avec la famille. Ils sont soit des amis soit des voisins.

TABLEAU 21

## Lien entre les aides familiaux

|                   | N.A | %     |
|-------------------|-----|-------|
| Lien familial     | 25  | 65.8  |
| Lien non familial | 13  | 34.2  |
| Total             | 38  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay Lac St-Jean en hiver 1987

Même si la rémunération des aides familiaux n'est pas une pratique courante, on observe tout de même l'existence de cette pratique. Dans cinq (5) fermes, les aides familiaux reçoivent une "récompense" monétaire.

#### 2.1.1 Les relations de travail dans les fermes de groupe

Le type de propriété juridique d'une ferme, comme indicateur, ne nous renseigne pas forcément sur la "convention" qui régit les relations du travail entre les propriétaires. Pour savoir ce qui fonde ces relations, nous

avons cherché à savoir si les actions détenues par les propriétaires sont à part égale et quels avantages cette situation offre aux propriétaires qui détiennent plus d'actions que les autres.

Il se dégage clairement que les actions détenues ne sont pas à part égale. La plupart des exploitants (57.9%) soit ont effectué un don ou soit ont vendu leurs actions à leurs enfants. Cela, est dans le but de les intégrer à la ferme et de leur permettre de prendre la relève après le décès ou la retraite des exploitants.

Sur les 42.1% des exploitants qui restent, 83.8% ne retirent aucun avantage socio-économique ou symbolique du fait qu'ils détiennent plus d'actions que les autres. Le reste, 16.2%, retirent des avantages au niveau du salaire (salaire plus élevé) avec 13.5% et au niveau de l'autorité sur la ferme avec 2.7%.

TABLEAU 22

## Avantages socio-économiques détenus par les propriétaires

|                | N.A | %     |
|----------------|-----|-------|
| Aucun avantage | 31  | 83.8  |
| Salaire élevé  | 5   | 13.5  |
| Autorité       | 1   | 2.7   |
| Total          | 37  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Ce salaire élevé et cette autorité sur la ferme, ne renvoient pas forcément à un rapport de domination basé sur des priviléges comme le savoir, la position hiérarchique, le capital détenu mais davantage à un statut déterminé par la famille.

Dans la majorité des cas, en effet, se sont les parents qui détiennent un salaire élevé pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille. Le fils marié, ayant une famille moins nombreuse (en moyenne deux enfants) se préoccupe moins de cette situation et accepte d'avoir un salaire moins élevé.

Il en est de même pour l'autorité que "jouit" habituellement le père. Même si dans la majorité des fermes visitées, ce sont les fils qui prennent les décisions importantes (achats, contacts avec les institutions bancaires, Union des Producteurs Agricoles), le père garde tout de même une certaine autorité sur le fils. Cette autorité est perçue souvent comme "symbolique". Le père soutient moralement et professionnellement, par ses expériences et son vécu, le travail des membres de la famille. C'est à lui que revient le règlement des conflits familiaux et personnels.

Mais les fermes étudiées ne semblent pas toujours fonctionner selon ce modèle de compromis. Des ruptures et des enjeux constituent aussi la base de ces relations. Les enfants acceptent certes un salaire moins élevé pour le bien de la famille et pour la bonne marche de la ferme; mais rompent d'une façon quasi-catégorique avec les pratiques "culturelles" du travail déjà établies par le père.

Ces pratiques ne constituent plus le point de référence pour accéder à la gestion de l'entreprise familiale. Par les décisions qu'ils prennent, par leurs comportements d'entrepreneurs souvent rationnels, par leur niveau de scolarité relativement élevé puisque 65.0% sont de niveau secondaire et 19.0% ont suivi au moins un cours de comptabilité et de gestion ou encore une session de formation intensive, ils essaient de rompre la dépendance paternelle pour ne laisser au père qu'une autorité "symbolique" sur la ferme.

## 2.2 Répartition des tâches et statut social

La répartition des tâches et des responsabilités à l'intérieur de l'entreprise familiale est révélatrice de la structure hiérarchique du travail. La question fondamentale qu'il faut éclaircir est selon quelle logique est effectuée cette répartition du travail et à quels rapports ou conventions se réfèrent le fonctionnement des membres?

Se poser la question de cette façon, revient à dire qu'il existe dans les fermes de groupe et sans contestation une répartition des tâches où chaque membre est affecté à une tâche précise qu'il convient d'exécuter quotidiennement. Notre enquête montre que dans 43.0% des fermes, la répartition des tâches est une pratique courante et c'est dans les fermes laitières qu'on retrouve une répartition des tâches plus prononcée. Dans ces fermes, les enfants s'occupent de la traite de vaches tandis que les femmes s'occupent de la comptabilité. Leurs fonctions se limitent à la tenue de livres de comptabilité.

La répartition des tâches dans les fermes de groupe paraît donc une pratique courante. Mais sa généralisation ne semble pas évidente puisque dans 57.0% des fermes, la répartition des tâches est quasi-inexistante. Mais alors qui donne les directives à propos de la répartition des tâches? A quelles normes se réfère-t-on pour affecter les membres aux différentes tâches?

Dans la plupart des fermes étudiées, la répartition des tâches se fait librement et n'obéit apparemment à aucun critère: 58.3% des exploitants choisissent l'activité qui leur convient. Dans les autres fermes par contre, la répartition des tâches relève de l'autorité d'une personne qui donne les directives. Presque dans toutes les fermes (96.2%), l'autorité s'établie selon l'expérience. C'est le père qui assume généralement cette responsabilité. Mais lorsque la ferme appartient aux enfants, c'est l'aîné qui assume cette continuité.

Mentionnons enfin, pour terminer, que dans 3.8% des fermes, l'autorité est réservée aux exploitants qui détiennent le plus d'action. Il est évident que l'analyse de cette variable n'est pas complète. Les paramètres secondaires que nous avions retenus: heures consacrées à la tâche, critères dans le choix des personnes, se sont avérés inutiles car les données recueillies sont incomplètes.

Il convient maintenant de passer à un autre paramètre qui va nous renseigner sur le caractère de rationalité de l'organisation du travail. Il s'agit de la prise de la décision.

### 2.3. Prise de décision

Le fait qu'une ferme familiale possède un conseil d'administration, n'est pas une condition suffisante pour qualifier de rationnel les décisions prises. Faut-il encore préciser la nature des décisions prises et les modalités du processus de décision.

Pour les fins de notre étude, nous avons tenté de savoir dans quelle mesure la décision prise est dictée par des normes de comportement rationnel. Selon les données obtenues (tableau 23), la majorité des fermes, 59.3%, procèdent par étape pour prendre une décision. Les membres doivent d'abord s'informer sur le sujet, identifier les problèmes, définir les objectifs à atteindre, rechercher des solutions possibles, analyser ces solutions, effectuer le choix d'une solution et enfin la mise en application de la solution retenue. Bien entendu, ces étapes ne sont pas toujours appliquées à la lettre. Dans certains fermes, on préfère d'autres modalités.

Par contre, dans 40.7% des fermes les membres adoptent un comportement ponctuel, c'est-à-dire qu'ils ne suivent aucune démarche précise et pré-établie. La réunion se fait au hasard et quand le besoin l'exige. Les membres se réunissent n'importe où (l'étable, la cour, la maison...) et ils discutent les problèmes qui se posent.

TABLEAU 23

## Processus de prise décision

|  | N.A | %     |
|--|-----|-------|
| Par étapes (s'informer sur le sujet,<br>identifier les problèmes...) | 38  | 59.3  |
| Au hasard (on se réunit n'importe où)                                | 26  | 40.7  |
| Total  | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Mais que discute-on lors des réunions? Les discussions s'effectuent-elles d'une façon "démocratique"? Nous constatons, à la lumière de nos données présentées au tableau 24 de la page 95, que les sujets les plus discutés concernent la vie économique de la ferme. En effet, 65.7% déclarent que la marche économique de leur exploitation représentent la préoccupation majeure du conseil d'administration; alors que 34.3% des fermes associent la vie familiale à la vie économique lors des réunions. On règle les problèmes familiaux qui influencent ou nuisent au travail dans la ferme.

TABLEAU 24  
Sujets discutés lors des réunions

|                                      | N.A | %     |
|--------------------------------------|-----|-------|
| Marche économique                    | 42  | 65.7  |
| Marche économique + marche familiale | 22  | 34.3  |
| Total                                | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

De plus, dans toutes les fermes étudiées, la prise de décision s'effectue d'une façon "démocratique". Voir le tableau 25 présenté à la page 96. Il se dégage en effet, que dans 61.0% des fermes, les décisions se prennent à la majorité (51% des voix suffisent pour adopter décision), alors que dans 36.0%, les décisions se prennent à l'unanimité qui cette fois-ci exige l'accord unanime entre les membres.

TABLEAU 25

## Mode de prise de décision

|            | N.A | %     |
|------------|-----|-------|
| Majorité   | 39  | 61.0  |
| Unanimité  | 23  | 36.0  |
| Individuel | 2   | 3.0   |
| Total      | 64  | 100.0 |

Source: enquête réalisée au Saguenay-Lac St-Jean en hiver 1987

Seulement 3.0% des fermes adoptent un mode de prise de décision qualifié "d'individuel". Dans certains cas c'est le père qui prend les décisions alors que dans d'autres c'est l'aîné qui les prend.

Les autres propriétaires présents à la réunion ne peuvent d'aucune façon influencer les discussions. Trois (3) raisons sont évoquées:

- 1- absence d'opinions: "je ne peux émettre mon avis";
- 2- désintérêt face à l'opinion d'autrui: "on ne prend pas mon avis";
- 3- liberté et d'expression limitée: "je ne peux discuter librement mon avis".

Mais, les données le montrent, le nombre de propriétaires exclus des décisions (deux personnes) n'est pas significatif. Le mode de prise de décision reste donc largement "démocratique".

### Conclusion

L'examen des éléments structuraux: la main-d'œuvre agricole, la répartition des tâches et le mode de prise de décision, nous ont aidé à caractériser le mode d'organisation des fermes de groupe. Nous allons rappeler les grandes lignes de notre description.

1- 36.0% des fermes ont recours au travail salarié. La majorité de ces fermes, 52.0%, n'ont que 1 à 3 salariés agricoles.

Deux formes de travail salarié coexistent: un travail salarié proche du temps partiel qui ne dépasse pas les 17 heures par semaine; et, un travail salarié proche du temps complet qui se situe entre 25 et 35 heures par semaine.

Dans ce type de fermes, comme dans celui où le travail salarié n'existe pas, on valorise la main-d'œuvre familiale. Toutefois, certaines fermes offrent une aide monétaire aux aides familiaux comme une récompense.

Les relations de travail, dans la majorité des fermes de groupe, renvoient à une convention familiale. Dans certaines fermes (16.2%), la

convention renvoie aux avantages socio-économiques détenus: salaire plus élevé, plus d'autorité. Ces avantages socio-économiques ont un caractère familial car le père détient un salaire plus élevé pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille et garde aussi une autorité "symbolique" dans la ferme.

2- La répartition des tâches dans les fermes de groupe, est une pratique courante (43%). Cette répartition est fréquente dans les fermes laitières. Dans 41.7% des fermes laitières, la répartition des tâches relève d'une autorité qui s'établit selon l'expérience.

3- Dans les 63.7% des fermes, la prise de décision est rationnelle. On procède par étapes précises allant de l'information au choix de solution. Le sujet le plus discuté dans ces fermes, lors des réunions, se rapporte à la marche économique de la ferme, c'est-à-dire aux investissements, aux achats, et au crédit. La prise de décision dans ces fermes s'effectue collectivement contrairement à d'autres dont la prise de décision n'est pas rationnelle et n'obéit pas à des étapes précises.

Nous possédons maintenant suffisamment d'informations pour répondre à notre interrogation de départ. Pour ce faire, nous allons établir les relations qui existent entre le discours étatique et les organisations des fermes groupe.

CHAPITRE CINQUIEME

DUALISATION DU DISCOURS ETATIQUE ET DUALISATION DES  
FERMES DE GROUPE

L'objet de ce chapitre s'inscrit dans l'axe d'analyse diachronique. Il s'agit d'aborder la question de l'avenir de l'agriculture. Cette idée résulte en fait des positions de ceux qui se sont intéressés à l'évolution interne de l'agriculture ainsi que ses rapports avec le reste de l'économie.

Deux positions se confrontent: celle qui envisage une assimilation progressive de l'agriculture à l'économie industrielle et, celle qui croit en la permanence des structures artisanales de l'agriculture. Ce double mouvement assimilation-résistance, n'est pas nouveau. En fait, c'est l'interprétation de ce phénomène qui a départagé les auteurs en ces deux positions.

### I. Retour sur les approches théoriques

#### 1- Vers une assimilation progressive de l'agriculture

Depuis presque un siècle maintenant qu'on répand l'idée selon laquelle l'agriculture copierait nécessairement les transformations survenues dans l'industrie manufacturière. Pour bon nombre d'observateurs, le mode artisanal observé encore dans l'agriculture est passager. Celui-ci, poursuivra sa transformation vers des structures industrielles. Ces transformations sont d'autant plus grandes que le mode artisanal sera semblable par sa gestion et ses structures aux entreprises industrielles.

L'essentiel des arguments des tenants de cette position tient principalement à l'idée selon laquelle en économie, l'efficacité et la rentabilité s'imposent comme des lois générales et ce, malgré les mesures

politiques et sociales et malgré les résistances paysannes qui peuvent contrarier ces lois temporairement.

La conviction d'un déclin de la ferme familiale et d'une mutation vers l'entreprise de type industriel, se généralise après la deuxième guerre mondiale. L'apparition d'une littérature abondante sur le sujet est significatif à cet égard (Gervais et al.: 1965; Mendras et al.: 1969; Virieu: 1967...). L'essentiel de leurs arguments militent pour l'idée d'une mécanisation intensive qui trouve son utilisation rationnelle dans les grandes superficies, une division du travail calquée sur le modèle industriel, généralisation des modèles de production "de pointe" et de la production de masse.

La logique interne de ces arguments est simple: l'évolution des techniques détermine les seuils de rentabilité . Les fermes qui sont dans l'impossibilité d'atteindre ce seuil seront éliminées de la course.

Telles sont donc les idées motrices qui ont animé la plupart des observateurs de cette première position. Il existe une autre position qui soutient d'autres arguments. Nous allons maintenant la présenter.

## 2- Vers le renforcement de la ferme familiale

Selon les tenants de cette thèse, c'est une agriculture à caractère encore bien familial qu'il est donné d'observer après des années d'expansion. Certes, l'agriculture, pour s'adapter au contexte socio-

économique dans lequel elle évolue, s'est modernisée, ce faisant encore une fois elle se trouvait à démentir les prévisions.

La résistance de la ferme familiale à son assimilation à l'industrie a attiré l'attention d'un certain nombre d'observateurs (Maimé: 1971; Lacomb et Lifran: 1973; Raineli: 1975; Bruno: 1985...). L'idée principale est que la logique des exploitants agricoles diffère de celle des industriels et des entrepreneurs en général.

L'essentiel de leurs arguments est que les agriculteurs cherchent à rendre au maximum non pas le profit mais leur revenu agricole. La ferme familiale n'utilise pas, comme dans l'entreprise industrielle, les facteurs de production qui lui soient extérieurs. La rémunération du travail ne quitte pas l'unité entreprise/famille et il en est de même pour la rémunération du capital dans la mesure où il reste dans le patrimoine familial.

Cette situation explique la particularité du comportement de l'exploitant. Celui-ci, à l'opposé de l'entrepreneur industriel, ne surmontera pas les difficultés de son exploitation en comprimant le coût de production ou en licenciant son fils. Il va plutôt accepter une situation de moindre rentabilité. Ce qui compte pour lui, c'est un résultat monétaire élevé non pas la maximisation du capital engagé. Le choix pour lui est dicté moins par des considérations purement économiques que par des besoins monétaires qui varieront avec la situation familiale (couple seul, nombre d'enfants, aides familiaux...).

Telles sont donc les deux positions qui ont influencé les études sur l'évolution interne de l'agriculture. Ces deux positions ne manquent pas d'intérêt et ne semblent pas devoir être remises en cause. Cependant, il est permis de se demander pourquoi doit-on toujours penser soit en terme d'assimilation progressive de l'agriculture ou soit en terme de renforcement de la ferme familiale? En d'autres termes, est-il nécessaire de dissocier les deux positions pour comprendre l'évolution de l'agriculture?

A la lumière des conclusions auxquelles nous sommes arrivées, la diversité des logiques qui traversent la conception étatique et le mode d'organisation de la ferme de groupe, empêche de raisonner en terme de différence ou de similitude. La diversité des logiques ne sont pas univoques et diffèrent entre elles par leurs principes. C'est ce que nous allons voir.

## II. Un discours étatique dual: un discours empirique

### et un discours entrepreneurial

Nous allons examiner dans cette section, tour à tour, la double logique qui traverse le discours étatique.

#### 1. Un discours étatique à démarche empirique

Pour le besoin de notre recherche, nous définissons une logique empirique ce caractère familial du travail agricole qui n'obéit ni à la précision ni à des méthodes scientifiques; mais plutôt à une rationalité

ponctuelle basée sur l'usage, l'expérience et l'initiative personnelle.

Le premier élément à considérer dans cette logique est la propriété juridique et la propriété des moyens de production. Avec l'encouragement, d'une ferme à mi-chemin entre la ferme industrielle et la ferme collective, la discours étatique semble prôner la logique empirique comme base d'organisation de sa conception.

Dans ce type de fermes, les exploitants sont propriétaires de leur exploitation et de leurs moyens de production. De plus, ce type de fermes doit privilégier la famille comme la cellule de base dans le travail agricole. Le type de commandement dans lequel la famille plonge ses racines est de type humaniste. La participation de tous est l'élément central.

Nous l'avons déjà dit, la participation aux discussions informelles, aux réunions du conseil d'administration et à la marche de la ferme est un devoir auquel tous les membres de la famille doivent se conformer. De plus, elle est une source de motivation pour le travail et pour l'épanouissement personnel. Le discours étatique va jusqu'à suggérer pour atteindre cette motivation, des mesures allant des relations humaines à certaines formes d'autonomie dans le travail: bonnes relations de travail, communication efficace, salaires compétitifs, bonus et initiative dans le travail.

Le dernier élément que nous considérons révélateur de la dimension empirique dans le discours étatique, est les relations de travail. La

collaboration entre les membres est au centre des relations du travail. Les membres, tel que proposé par les tenants du discours étatique, doivent collaborer entre eux: pour un meilleur climat de travail et pour l'obtention d'un meilleur résultat. Lorsqu'un des membres rencontre des difficultés dans l'accomplissement de son travail, un autre associé doit venir à son aide. De plus, les membres ne doivent pas se limiter à leur propre secteur d'activité mais au contraire, chaque fois qu'ils accomplissent leur travail, ils doivent "donner un coup de main", "collaborer avec les membres" pour obtenir les résultats recherchés.

Comme la collaboration au travail ne se réalise pas sans conflits ni heurts, les membres doivent cependant s'appuyer, pour résoudre leurs problèmes, sur des "qualités" morales pour rétablir la communication.

Tel qu'il apparaît dans l'analyse du discours étatique, le dialogue est une "vertu". Tout se passe comme s'il faut inventer la base de ce dialogue. Il s'agit pour les associer d'avoir la bonne foi et la confiance entre les membres pour que le dialogue soit possible.

Il arrive toutefois que le dialogue s'avère un instrument inefficace dans la résolution des conflits. Il faut alors trouver la personne capable, grâce à son autonomie et à son charisme, de mettre fin aux conflits. Seul le père (le plus vieux, le plus expérimenté), est en mesure de jouer ce rôle. En fait, selon le discours étatique, le père doit jouer plusieurs rôles. Il doit veiller sur les relations personnelles; être un bon juge et un bon arbitre pour résoudre les conflits; diriger et orienter les membres et enfin, être un

bon père pour les membres par ces encouragements et par ces blâmes. En somme, le père a le droit de regard sur la vie des associés et des travailleurs.

Il convient maintenant d'examiner la deuxième logique qui traverse la conception étatique.

## 2. Un discours étatique à visage entrepreneurial

Le discours étatique ne se présente pas toujours comme une idéologie empirique. Par le type d'agriculteur qu'il décrit et par le type d'entreprise qu'il encourage, il se présente comme une idéologie entrepreneuriale, c'est-à-dire que la ferme est présentée comme étant l'ensemble d'actes stratégiques reliés à la décision et à la gestion par lesquels l'entrepreneur dirige la ferme.

Deux paramètres militent en faveur de cette explication: l'un est le type d'agriculteur décrit par le discours étatique et l'autre, le type d'entreprise que se donne cet agriculteur.

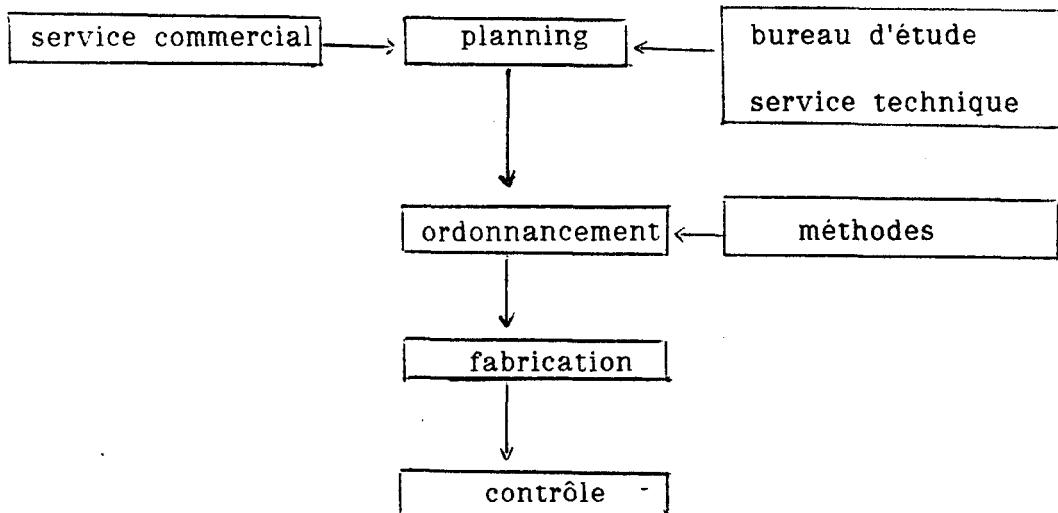
Le type d'agriculteur décrit par le discours étatique apparaît comme un petit entrepreneur adoptant des comportements rationnels. C'est un entrepreneur qui aime le risque ("il n'a pas peur de faire des achats, des investissements", "il calcule en terme de profit et de perte"); un bon gestionnaire ("tenue de livre, registre, livres de comptabilité") et il adopte

une bonne organisation ("planification et répartition des tâches").

Son entreprise ressemble davantage à ses pratiques et à son image. Son fonctionnement obéit à un ensemble de règles et de normes qui caractérisent la marche de sa ferme. Claude Durand (1) a élaboré un schéma qui expose comment ces normes et ces règles sont mises en pratique.

Figure 3

Processus chronologique de dépendance des services contribuant à l'organisation du travail dans l'entreprise.



Source: Durand. C., Le travail enchaîné. Organisation du travail et domination sociale, Paris, Ed. du Seuil, 1976, p. 16.

Tel que définit par Durand, la contribution de chaque service au

fonctionnement de l'organisation du travail se présente de la façon suivante:

1. les services techniques ou bureaux d'études prévoient les caractéristiques des produits fabriqués, ainsi que les machines et matières premières utiles à leur fabrication;

2. le planning décide le programme général de production, l'ordonnancement prévoit sa répartition et son déroulement dans le temps, le lancement organise le détail des affectations journalières des tâches;

3. le bureau des méthodes a pour rôle de subdiviser le travail en phases de réalisation, de répartir sur les différents postes et d'établir des fiches d'instruction;

4. les services de fabrication mettent en oeuvre et supervisent la production en la suivant dans tous ses détails, en évaluant ses résultats, en distribuant aux ouvriers ordres et sanctions;

5. le contrôle qualité vérifie la correspondance des produits à leurs spécifications, leur conformité aux normes.

Adaptée et appliquée à l'études des fermes de groupe, le schéma élaboré par Durand nous aide à mieux comprendre les fonctions qui interviennent dans l'organisation du travail. Nous ne mettrons l'accent sur ces fonctions que dans la limite de leur contribution à l'étude du travail agricole. Ainsi, nous ne décrirons que les fonctions de planning et le bureau

de méthodes. De plus, la prise en charge de l'organisation par les services spécialisés n'existe pas dans les fermes étudiées. Au lieu de services spécialisés, ce sont les propriétaires qui fixent les normes et les règles de l'organisation du travail.

Le premier élément de la fonction de méthodes est la répartition des tâches. Dans les fermes entrepreneuriales, il faut désigner qui s'occupe de la traite de vaches, des travaux de champ et de la comptabilité. Il faut se spécialiser également car la spécialisation des tâches augmente la rentabilité de l'entreprise, ajoute le discours étatique.

La ferme entrepreneuriale doit avoir, comme deuxième élément, une planification rationnelle. Le calendrier des activités est à la base de cette planification. Quoiqu'il n'existe pas de service spécialisé pour élaborer le calendrier d'activité, le discours suggère que les propriétaires suivent une programmation et une prévision rationnelle dans les achats, dans les opérations à effectuer et dans les objectifs à atteindre.

De plus, la prise de décision ne doit pas se faire sans normes. C'est un processus complexe qui doit tenir compte, avant tout, des conditions de la main-d'œuvre, de la superficie, du nombre de vaches et du prix. Pour cela, le calcul économique, les agents extérieurs à l'entreprise (le comptable par exemple) et les connaissances de gestion doivent aider à mieux prendre une décision.

Quant au processus de décision lui-même, c'est-à-dire la façon dont

on doit prendre une décision, il doit être rationnel et doit obéir à des étapes précises telles que l'identification du problème, définition des objectifs à atteindre, recherche des solutions et choix d'une solution.

Telles sont donc les deux logiques qui ont inspiré le discours étatique dans sa conception de la structure de la ferme de groupe. Pour nous résumer, nous dirons que la conception étatique se présente d'une part, comme une idéologie empirique par le fait qu'elle privilégie une propriété familiale du sol et des moyens de production, par un type de commandement et des relations de travail basé sur la collaboration. D'autre part, elle se présente comme une logique entrepreneuriale (industrielle) par le fait qu'elle propose un agriculteur rationnel avec une entreprise à son image.

Il convient maintenant d'examiner les logiques sur lesquelles s'appuie le mode d'organisation des fermes de groupe.

### III. Les fermes de groupe: un fonctionnement dual

Nous allons maintenant examiner dans cette section, tour à tour, les deux logiques qui guident le fonctionnement concret de l'organisation des fermes de groupe.

#### 1. Un mode d'organisation à caractère empirique

La première indication fournit par nos résultats est qu'il existe une catégorie de fermes de groupe fonctionnant selon une logique empirique.

Cette logique ne diffère pas, dans ce cas, de la logique empirique défendue par le discours étatique. L'essentiel des arguments que nous allons présenter, appuie notre thèse.

L'élément fondamental qui caractérise ces fermes est que la propriété juridique et la propriété des moyens de production appartiennent entièrement à la famille. Mais la propriété juridique et économique ne nous renseigne pas sur les conventions qui régissent les relations de travail sur les fermes.

En effet, les relations de travail sur les fermes de groupe renvoient à un statut familial. Même lorsque des priviléges sont accordés (salaire élevé, autorité), les relations de travail ne renvoient pas à un rapport hiérarchique mais à un statut familial. Le salaire élevé et l'autorité réservée au père, servent à subvenir aux besoins de la famille et à soutenir moralement et professionnellement les membres qui travaillent. Le père est encore considéré à la fois comme le chef de famille et chef d'exploitation.

Dans ce type de fermes, le nombre de salariés est faible voir inexistant. Cependant, lorsque les salariés existent, ils sont intégrés à la famille et adoptent son modèle de fonctionnement et ses normes de production. La maison paternelle leur sert de foyer et ils ont le droit au même traitement que les membres de la famille.

Le seul critère qui distingue les membres de la famille (aides familiaux) des salariés agricoles est au niveau de la rémunération. Les aides familiaux

fournissent encore du travail gratuit et, c'est grâce à ce travail gratuit que repose, en partie, la reproduction de cette catégorie de fermes de groupe.

Les critères hiérarchiques, c'est-à-dire les "qualification(s) révélée(s) par l'examen (et) attestée(s) par le diplôme" (2) ne déterminent pas le choix des activités. Les membres choisissent leurs activité librement obéissant ainsi aux "objectifs de leur fonction" (3). Cette liberté apparaît également dans le processus de décision. Dans ce type de fermes, le processus de décision s'effectue d'une façon ponctuelle: on prend la décision n'importe où et n'importe comment ("on se réunit et on prend les décisions qui s'imposent"). Tous les endroits de la ferme: l'étable, la cour, la maison, sont utiles pour les réunions. La décision s'effectue sans démarche ni méthodes préalables.

Mais le caractère empirique des fermes de groupe n'est pas vérifiable dans toutes les fermes de groupe. D'autres fermes ont adopté un mode d'organisation basé sur une logique entrepreneuriale. C'est l'objet de la prochaine section.

## 2. L'émergence d'un mode d'organisation à caractère entrepreneurial

A l'opposé des fermes à caractère empirique, il existe une autre catégorie de fermes dont le mode d'organisation est entrepreneurial. Le mode d'organisation de ces fermes a toutes les caractéristiques pour ressembler à une petite entreprise. Plusieurs éléments nous poussent à le croire.

Tout d'abord, la répartition des tâches dans ce type de fermes est très prononcée. On assiste à une nette séparation entre l'exécution et la conception. Les femmes sont confinées généralement dans des postes de comptabilité (tenue de livres). Elles sont choisies selon le niveau de connaissance de ce poste. La majorité de ces femmes a suivi un cours intensif ou par correspondance en gestion. Les autres femmes qui n'ont pas suivi de cours, ont acquis leurs connaissances par l'expérience puisque ce poste est depuis longtemps réservé aux femmes.

Quant aux tâches manuelles, elles sont laissées aux membres de la famille (père, enfants, salariés, aides familiaux) qui, généralement, n'ont aucune connaissance en comptabilité.

Si la répartition des tâches dans ces fermes ne peut se comparer "catégoriquement" à ce qu'on trouve dans une petite entreprise, elle demeure néanmoins proche de celles-ci par ses caractéristiques rationnelles et ses tendances de plus en plus marquées à une répartition des tâches de type industriel.

## 2.1 Recours au travail salarié

En ce qui a trait aux salariés agricoles, leur présence ne fait pas défaut. Malgré leur faible pourcentage, leur existence renvoie à des rapports marchands. Les salariés sont séparés de la famille qui les embauche. Leur travail est assimilé à un travail d'ouvrier: les heures de travail sont fixées et la notion d'horaire semble être l'unité de mesure privilégiée.

Cette observation rejoint les analyses de Jollivet pour qui la reconnaissance du travail salarié par la famille a pour conséquence de transformer le lien familial "en rapport de domination et d'exploitation de chef de famille sur les autres membres de la famille" (4).

## 2.2 Coexistence de deux catégories d'aides-familiaux

Les aides familiaux, quant à eux, ne sont pas absents de ces fermes. Deux catégories d'aides familiaux cohabitent: des aides (filles, garçons..) qui travaillent gratuitement et ne reçoivent aucune aide monétaire de la part de la famille et, des aides qui, eux, sont rémunérés. Cependant, c'est une rémunération irrégulière car elle varie d'une semaine à l'autre et d'une tâche à l'autre.

Leur activité est assimilée au travail domestique car en tant que membres de la famille, ils ne sont pas reconnus comme producteurs par la famille. S'ils reçoivent de l'argent de leur père, ce montant ne réfère pas à des critères de rémunération telle que la qualification de la tâche et la durée du travail. Ce montant d'argent signifie plutôt la répartition de la fonction de la consommation entre les membres de la même famille.

## 2.3 Prise de décision et statut familial dans l'entreprise

Dans ces petites entreprises, la prise de décision ne se fait pas sans respecter un système de normes. Tout est prévu à l'avance. On prévoit les réunions, on définit les problèmes, on suit des démarches et des méthodes

allant de l'information aux choix de solutions pour aboutir enfin sur une décision collective.

Le statut familial des propriétaires (époux, épouse, oncle...), n'est pas considéré lors des réunions. Les propriétaires sont soit "président", soit "directeur", soit "secrétaire". Ils se définissent par leur statut dans l'entreprise. On remarque quelquefois lors des réunions la présence de certains intervenants tels que le comptable et le gérant de banque. Ceux-ci participent pleinement aux discussions en émettant une opinion, un conseil ou se permettant de s'objecter à toute décision prise par les propriétaires.

Le choix de l'espace pour les réunions devient un choix rationnel. On ne se réunit pas n'importe où, comme dans les fermes agricoles à caractère empirique; un seul endroit est réservé pour toutes les rencontres.

Telles sont donc les deux logiques sur lesquelles se fondent le mode d'organisation des fermes de groupe. Au total, pour nous résumer, les fermes de groupe se divisent en deux (2) catégories: une catégorie qui s'appuie sur une logique empirique: les relations de travail renvoient à une convention familiale, inexistence du salariat, inexistence de la répartition des tâches, prise de décision spontanée et, une catégorie dont la logique de fonctionnement est entrepreneuriale: répartition des tâches prononcée, existence des salariés agricoles et prise de décision rationnelle.

Conclusion

L'analyse du discours et des organisations des fermes de groupe, révèle deux principales conclusions:

1. La première conclusion est que le discours étatique est un discours dual se présentant d'une part comme une idéologie empirique du fait qu'il privilégie une propriété familiale du sol et des moyens de production et par un type de commandement et des relations de travail basé sur la collaboration et d'autre part, comme une logique entrepreneuriale par le fait qu'il propose un agriculteur rationnel avec une entreprise à son image.

2. La deuxième conclusion est que le fonctionnement des fermes de groupe est également un fonctionnement dual. Les fermes de groupe observées se divisent en deux catégories: une catégorie qui s'appuie sur une logique empirique: les relations de travail renvoient à une convention familiale, inexistence du salariat, inexistence de la répartition des tâches et prise de décision spontanée et, une catégorie de fermes de groupe dont la logique de fonctionnement est entrepreneuriale: répartition des tâches prononcée, existence des salariés agricoles et prise de décision rationnelle et en cela, confirme une dualisation des fermes de groupe au Saguenay-Lac St-Jean.

REFERENCES

1. Durand, C., Le travail enchaîné. Organisation du travail et domination sociale, Paris, Ed. du seuil, 1976, 176 pages.
2. Weber, M., Economie et société, Paris, Plon, 1971, p.122.
3. Ibid., p.122.
4. Jollivet, M., op. cit., p.253.

CONCLUSION GENERALE

¶

L'argumentation développée dans ce mémoire nous a permis d'aboutir à la découverte que les fermes de groupe étaient des analyseurs de la situation complexe où trois (3) éléments interviennent. Les paragraphes suivants ont pour but de récapituler les points forts de la démonstration à laquelle nous nous sommes livrée.

1- La première conclusion à laquelle nous sommes parvenue est la suivante: envisager la ferme familiale soit en terme d'assimilation progressive mais lente à l'économie industrielle ou soit en terme de renforcement de ses structures familiales, ne nous aide pas à comprendre les logiques qui construisent le discours étatique et le mode d'organisation des fermes de groupe. C'est la symbiose de ces approches qui nous permettent de circonscrire la dynamique structurante du discours étatique et des organisations des fermes de groupe.

Il existe deux (2) logiques forts différentes qui caractérisent à la fois le discours étatique et le mode d'organisation des fermes de groupe: une logique empirique et une logique entrepreneuriale.

La logique empirique est une logique dont le caractère familial du travail agricole n'obéit ni à la précision, ni à des méthodes scientifiques. Elle obéit plutôt à une rationalité ponctuelle basée sur l'usage, sur l'expérience et sur l'initiative personnelle.

Quant à la logique entrepreneuriale, elle se définit comme l'ensemble d'actes stratégiques reliés à la décision et à la gestion par lesquelles

l'entrepreneur dirige l'entreprise.

2- La coexistence de la logique empirique et de la logique entrepreneuriale, produit un discours étatique "polarisé" et un mode d'organisation des fermes de groupe dualisé. D'une part, le discours étatique se veut proche de la logique empirique car il privilégie moins la hiérarchie, encourage la collaboration entre les membres et assigne à la cellule familiale la propriété du sol et la propriété des moyens de production.

D'autre part, il se présente comme une logique entrepreneuriale par le fait qu'il propose un agriculteur rationnel adoptant des méthodes rationnelles de planification et des prévisions et une entreprise réunissant les caractéristiques d'une entreprise industrielle. Une entreprise donc conforme à son image.

3- Les organisations de fermes de groupe se divisent en deux catégories: une catégorie de fermes de groupe qui plonge ses racines dans une logique empirique et dont les caractéristiques renvoient à une convention familiale, inexistance des salariés agricoles, de la répartition des tâches et une prise de décision spontanée.

A l'opposé de ces fermes, il existe une catégorie de fermes de groupe qui fonctionnent selon une logique entrepreneuriale dont les caractéristiques principales sont une répartition des tâches prononcée, existence des salariés agricoles et une prise de décision rationnelle.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivées, incitent à préciser notre interrogation de départ. Ainsi, la diversité des logiques observées à la fois dans l'étude du discours étatique et dans l'étude des fermes de groupe, empêche de réfléchir soit en terme d'opposition (assimilation progressive) ou soit en terme de renforcement (permanence des structures familiales). La symbiose de ces deux positions nous paraît nécessaire pour vérifier la validité pratique du discours étatique.

Nous pourrons dire, en effet, que les logiques empiriques et entrepreneuriales dont s'inspire le discours étatique s'opposent et diffèrent à la fois du mode d'organisation des fermes de groupe. Cette situation traduit une diversité de possibilités de lire le discours étatique et les organisations des fermes de groupe.

La complexité et les nuances apportées, nous interdisent de se livrer à une prédiction quelconque sur l'avenir de l'agriculture, contrairement aux tenants des positions de l'assimilation progressive et du renforcement (résistance).

Au-delà des préférences personnelles et de la prédiction, il est difficile de préjuger du cours de l'histoire. Nous pensons tout simplement que le double mouvement assimilation-renforcement caractérise depuis longtemps l'histoire de l'agriculture et que ce double mouvement demeure aussi longtemps que demeurera la société fondée sur le rapport salarial.

BIBLIOGRAPHIE

### 1. Bibliographie théorique

Amin. Samir et Vergopoulos, C., La question paysanne et le capitalisme, Paris, Anthropos, 1974, 295 pages.

Barthez, A., "Le rapport familial du travail dans l'agriculture", Document de recherche (25), Dijon, INRA, 1981, 200 pages.

Barthez, A., Famille, travail et agriculture, Paris, Economica, 1982, 192 pages.

Cavailhes, J., Les rapports de production dans l'agriculture, Dijon, INRA, décembre 1980, 27 pages.

Chaynov,A., "Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes", dans Analyse et prévision, tome III, no 1, janvier 1972, pp.19-51.

Coulomb, P., "Propriété foncière et modèle de production capitaliste", Etudes rurales (51), 27 pages.

Gervais, M., Servolin, C. et Weil, J., Une France sans paysans, Paris, seuil, 1965, 127 pages.

Faure, C., "Les paysans dans la production capitaliste" dans Travaux sur le capitalisme et l'économie politique, Département de l'économie politique de Vincennes, Paris, 1974, 150 pages.

Faure, C., Agriculture et capitalisme, Paris, Anthropos, 1978, 250 pages.

Jollivet, M.. Les collectivités rurales francaises, tome II, Sociétés paysannes ou luttes de classes au villages, Paris, A. Collins, 1974, 271 pages.

Kautsky, K., La question agraire, Paris, Giard et Brière, 1900, 1971, 463 pages.

Lacomb, P. et Lifran, R., "Les recherches sur les structures agricoles. Evolution et enseignements", Economie méridionale (84), Montpellier, 4e trimestre, 1973, pp. 1-8.

Lénine, V., Le développement du capitalisme en Russie, Paris, Ed. sociales, 1974, 631 pages.

Lénine, V., "Nouveaux renseignements au sujet des lois de développement du capitalisme dans l'agriculture", Cahier 1: Le capitalisme et l'agriculture dans les Etats du nord des Etats-Unis, Moscou, Ed. du progrès, 1974, pp. 57-151.

Marx, K., Le capital, Paris, Ed. sociales, tome 2, 1965, 391 pages.

Mendras, H., Société paysanne, Paris, A. Collins, 1976, 235 pages.

Mendras, H., La fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture francaises, Paris, CEDEIS, Futuribles, 1967, 361 pages.

Mollard, A., Paysans exploités, Grenoble, Pug, 1977, 244 pages.

Perceval, L., Avec les paysans pour une agriculture non capitaliste, Paris, Ed. sociales, 1969, 245 pages.

Rainelli, C., "Agriculture dans le mode de production capitaliste", dans L'univers politique des paysans dans la France contemporaine, Paris, fondation nationale des sciences politiques, 1972, pp. 41-78.

Servolin, C., "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", in politique des paysans dans la France contemporaine, Fondation nationale des sciences politique, 1972, 650 pages.

Virieu, F.H., La fin d'une agriculture, Paris, Calmann-Lévy, 1967, 288 pages.

Vergopoulos, K., "Capitalisme difforme (le cas de l'agriculture dans le capitalisme), dans La question paysanne et le capitalisme, Paris, Ed. Anthropos, 1977, 295 pages.

## 2. Bibliographie générale sur l'agriculture

Barckley, P.W., "A contemporary political economy of family farming", American journal of agriculture Economy, déc. 1976, pp. 32-44.

Bollman, R.D., "Off-farm work by farmers", Census analytic stydy, Statistiques Canada, cat. no 99-756, Ottawa, 1979, p.12.

Bollman, R.D., "Off-farm work by farmers: an application of the labour", Canadian journal of agricultural economic, 1979, 27, pp.37-60.

Bourdieu, P., "La paysannerie une classe objet", Actes de la recherche, no 17-18, 1977, pp.33-53.

Bouvette, A., "la ferme familiale et son avenir dans le contexte de l'agriculture québécoise", Conférence internationale sur les fermes familiales, Québec, 23 août, miméo, 42 pages.

Bouvette, A., "Réflexion théorique d'une démarche militante", Congrès des sociétés savantes montréal, juin 1980, miméo, 7 pages.

Chatillon, C., L'histoire de l'agriculture au Québec, Montréal, Ed. L'Etincelle, 1976, 125 pages.

Gordtz, D., "Corporate farming: a tought row to hoe". Fortune, août 1972, 86 (2), pp. 134-139.

Ehransaft, P. et Marien, B., " De l'agriculture à l'agrobusiness" dans Fournier, P., Le capitalisme au Québec, éd. (Montréal, Albert St-Martin, 1978), pp. 185-245.

Ehransaft, P.. "L'agriculture, l'Etat et la stagflation mondiale: la politique canadienne depuis 1970", Etudes internationales 12 (1), mars 1981, pp. 103-116.

Ehransaft, P. et Bollman, R.D., "Structure and concentration in Agriculture: a micro-analysis of the census of agriculture, Communication de l'association canadienne de la sociologie et de l'anthropologie, 2 juin 1983, Vancouver, 20 pages.

Garigue, P., "Evolution et continuité dans la société rurale canadienne-française", (dans Rioux, M. et Martin, Y. (sous direction), La société canadienne française), Ed. Hurbutise HMH, Montréal, 1971, pp. 137-148.

Garignon, C., "Le paysan inclassable", Acte de la recherche, Juillet, no 4, 1975, pp.45-63.

Gervais. M., Sevolin. C. et weil. J.. Une france sans paysans, Paris, seuil, 1965. 128 pages.

Ghrayshi, P., "Capitalist developement in canadian agriculture: the fact of agracian petite bourgeoisie", Présentation faite à la conférence sur le marxisme: les prochaines deux décennies, Université de Manitoba, Winnipeg, mars 1983, 17 pages.

Hightower. J., Eat your heart out: how food profiteers vietimize the consumer, new, Random house, 1976, 355 pages.

Jean, B., "la dualité de la production agricole en région périphérique: le cas de l'Est du Québec", Interventions économiques (9), 1982, pp. 131-141.

Lessard, D., L'agriculture et le capitalisme au Québec, montréal, Ed. l'Etincelle, 1976, 182 pages.

Malassis, L., "Développement économique et industrialisation de l'agriculture", Economie appliquée 21 (1), 1968, pp. 93-121.

Mc Donald, A., "The family farm is most efficient unit of production" in Change in America, Rodfeld et al., éd.(St-Louis, mosby, 1978), pp, 201-202.

Mitchell, D., The politics of food, Toronto, james Lorimier & Co., 1975, 235 pages.

Morisset, M., "Elément pour une analyse matérialiste de l'agriculture au Québec", Les Cahiers du socialisme (7), Montréal, hiver-printemps 1981, pp. 73-95.

Morisset, M., Agriculture familiale ou capitalisme au XXe siècle?, Thèse de doctorat d'Etat, Paris VIII, 1982, 402 pages.

Morisset, M., "La fin de la ferme familiale", in La Terre de chez nous, 19 janvier, 1984, p. 6.

Nikolitch, R., "The individual family farm" in Size structure and future farms, Ames, Iowa State University Press, 1972, pp. 248-269.

Perreault, D., Intégration capitaliste en agriculture québécoise et structure de classes en milieu rural, Thèse de maîtrise, Département de science politique, Université de Montréal, 1981, 355 pages.

Pilon-Lê, L., "La relève agricole au Québec: Problèmes juridiques et problèmes économiques du transfert de la ferme spécialisée", Communication présentée au colloque franco-guébécois de Paris, mai-juin 1983, 17 pages.

Revue Anthropologie et sociétés, "L'agriculture au Québec", 1 (2), 1977, 125 pages.

Robbins, W., Corporate hands on the plow in The american food scandal, New york, Morrow & Co., 1974, pp. 61-64.

Rodfeld, R.D., Corporate farming in the United States: a guide to current litterature 1967-1977, Pennsylvania, university Park, 1978, 68 pages.

Rodfeld, R.D., "Trends in U.S. farm organisational structure and type", in Change in rural america: causes, consequences and alternatives, St-Louis, C.V. Mosby, 1978, pp. 158-177.

Shover, J.L., "Agribusiness triumphs" in First majority-last minority: the transforming of the rural in America, Dkalb, Northern Illinois University, Press, 1976, pp. 175-228.

Tweeten, L. et Huffman, W., "Strucural change" in Structure of agriculture and information needs regarding small farms, Tweeten et al., éd. paper VII of the national.rural center small farms project, Washington, 1980, 231 pages.

Viau, C., "Le développement du capitalisme agro-alimentaire: une analyse du processus actuel d'industrialisation de l'agriculture", Communication à la XVIIe conférence des économistes ruraux, sept. 1979, Banff (Canada), Paris, INRA, 1979, miméo, 11 pages.

Walsh, J., "U.S. agribusiness and agricultural trends", Science, 1975, 188, pp. 531-534.

Watson, E., Failing the people, Washington, D.C. agricultural policy accountability projects, 1972, 311 pages.

Whelen, E., Challenge for growth: an agri-food strategy for Canada, Ottawa, Agriculture canada, 1981.

### 3. Bibliographie sur l'agriculture de groupe

Ashby, G., "Association père-fils", Le Coopérateur agricole, juin 1973, pp.14-15.

Allard, P., "L'agriculture de groupe au Québec et ses perspectives de développement", Conférence au colloque, Les coopératives de l'an 2000, Québec, Université Laval, août 1981.

Badouin, R., "L'agriculture collective" dans Economie rurale, Paris, A. Collins. 1971, pp. 110-114.

Beauregard, G., La fusion de deux fermes familiales en une coexploitation familiale, thèse en économie rurale, Québec, Université Laval, juillet 1976, 181 pages.

Bourgeois, R., "La relève en agriculture: un défi qui ne fait pas peur aux jeunes", La Terre de chez nous, 20 juillet 1978, p.3.

Cossette, M., "Une entreprise père fils bâtie pour durer", Le Bulletin de l'agriculteur, mai 1973, pp. 12-14 et 90-92.

Coulomb, P., "Réflexion sur la structure des groupements agricoles d'exploitation", Economie rurale (55), 1963, pp. 61-69.

Coustou-Berthonneau, E.. Pour un essai d'interprétation sociologique de l'agriculture de groupe, Mémoire de DEA, Nanterre, Université de Paris X, 1980, 223 pages.

Couture, P., "La ferme familiale agricole industrialisée a-t-elle un avenir économique au Québec?", Conférence prononcée devant la chambre de Commerce de Montréal, 15 janvier 1975, texte miméo.

CRD du Centre du Québec et CEGEP de Victoriaville, Ferme de groupe, tome I, Historique et structures, 21 pages; tome II, Contenu du cours du cours, 212 pages; tome III, Evaluation et recommandation, 12 pages; Québec, MAPAQ. 1972.

Dessau, J., Quelle différence pour quelle agriculture?, Grenoble, miméo, 8 pages.

Gertler, M.E., Les fermes de groupe en Saskatchewan: réinsérer le social en agriculture", Interventions économiques, (9), 1982, pp. 142-152.

Faure, M., "Une révolution en marche. L'agriculture de groupe", Paysans (23), 1960, pp. 51-61.

Lévesque, L., L'agriculture de groupe au Québec, Montréal, UPA, mars 1976, miméo, 17 pages.

Mailloux, M., "L'avenir de la ferme familiale", La Terre de Chez Nous, 29 octobre 1981, page 14.

Ministère de l'agriculture du Québec, service de la relève agricole, Blanchet, G.. Laliberté, C. et Tremblay, R-Y.. La co-exploitation agricole. no 1, Les aspects humains et administratifs, 26 pages; no 2, Les aspects techniques et économiques, 11 pages; no 3, Les aspects financiers, 12, pages; no 4, Les aspects fiscaux, 8 pages; no 5, Les aspects juridiques, 15 pages, Québec, 1977.

Robert, M., "Entrevue avec les membres de deux fermes de groupe au Québec", Interventions économiques, (9), 1982, pp. 153-155.

ANNEXE

QUESTIONNAIRESECTION I

1. Quel est le statut juridique de votre entreprise?

- 1- compagnie
- 2- société

2- Quel est le type de production de votre entreprise?

- 1- Ferme laitière
- 2- Ferme de l'élevage
- 3- Ferme de culture
- 4- Ferme de sylviculture
- 5- Autre (précisez)

3- Quelle est l'année de fondation de votre entreprise?

- 1- 1972-1974
- 2- 1975-1977
- 3- 1978-1980
- 4- 1981 et plus

4- De combien d'acres (superficie) est constituée votre entreprise?

- 1- 0003 à 0009 acres
- 2- 0010 à 0069 acres
- 3- 0070 à 0129 acres
- 4- 0130 à 0179 acres
- 5- 0180 à 0239 acres
- 6- 0240 à 0399 acres
- 7- 0400 à 0559 acres
- 8- 0660 à 0759 acres
- 9- 0760 à 1119 acres
- 10- 1120 à 1599 acres
- 11- 1600 acres et plus

5- Quelle est la valeur totale des produits agricoles vendues par votre entreprise?

- 1- moins de \$2500
- 2- 2500- 4999
- 3- 5000- 9999
- 4- 10000- 14999

- 5- 15000- 24999
- 6- 25000- 49999
- 7- 50000- 99999
- 8- 100000- 249000
- 9- 250000 et plus

6- Quelle est la valeur totale (approximative) des machineries et matériels que possèdent votre entreprise?

\$ \_\_\_\_\_

7- Quels sont les deux principaux usages du profit réalisé par votre entreprise?

1er usage: \_\_\_\_\_

2ème usage: \_\_\_\_\_

## SECTION II

8- A combien de propriétaires appartient l'entreprise présentement?

- 1- 2 à 4 propriétaires
- 2- 5 à 7 propriétaires
- 3- 8 à 10 propriétaires
- 4- 11 propriétaires et plus

9- Quel lien existe entre les propriétaires?

- 1- familial (époux, épouse, enfant, oncle...)
- 2- non familial (amis, voisins...)

10- Les actions détenues par les propriétaires sont-elles à part égale?

- 1- oui
  - 2- non
- si oui répondez à 10A

10A- Y a t-il des priviléges réservés aux propriétaires qui détiennent plus que les autres?

- 1- oui
  - 2- non
- si oui répondez à 10B

10B- Quels sont les priviléges réservés aux propriétaires?

- 1- salaire élevé
- 2- plus d'autorité sur la ferme
- 3- pouvoir de décision
- 4- autre (précisez)

11- Les propriétaires sont-ils tous rémunérés?

- 1- oui
  - 2- non
- si non répondez à 11A

11A- Pourquoi ne sont-ils pas tous rémunérés?

Raisons: \_\_\_\_\_

12- De quelle façon les propriétaires sont rémunérés?

- 1- salaire élevé
- 2- salaire en pourcentage d'actions
- 3- autre (précisez)

13- Combien d'heures de travail par semaine consacrent les propriétaires (y compris le répondant) à la ferme?

\_\_\_\_\_

14- Combien de jours de travail par semaine consacrent les propriétaires (y compris le répondant) à la ferme?

\_\_\_\_\_

15- Les propriétaires (y compris le répondant), exercent une occupation secondaire (en dehors de la ferme)?

1- oui

2- non

si oui répondez à 15A,15B, 15C et 15D

15A- Combien de propriétaires (y compris le répondant) exercent une occupation secondaire?

---

15B- Quelles sont les occupations secondaires des propriétaires (y compris le répondant)?

---

15C- Combien de jours par semaine travaillent-ils à l'extérieur de la ferme?

---

15D- Quel est le principal usage de ce revenu?  
(cochez un choix)

- 1- amélioration et mécanisation
- 2- confort familial (objet de luxe...)
- 3- outils de travail
- 4- vacances, loisirs
- 5- autre précisez

### SECTION III

16- Combien de salariés agricoles (salariés à l'année) travaillent présentement sur la ferme?

- 1- aucun salarié (si aucun, répondez à 17)
- 2- 1 à 3 salariés
- 3- 4 à 7 salariés
- 4- 8 salariés et plus

16A- Combien d'heures de travail consacrent-ils à la ferme?

---

17- Y a t-il des aides familiaux (personnes non rémunérés) qui travaillent régulièrement sur la ferme?

1- oui

2- non

si oui répondez à 17A

17A- Combien y a t-il d'aides familiaux sur la ferme?

-----

18- Quel lien existe entre les aides familiaux et les propriétaires?

1- lien familial immédiat (épouse, époux, enfants...)

2- lien de parenté (oncle, cousin...)

3- lien non familial (amis, voisin)

#### SECTION IV

19- Quelle est votre activité (tâche) quotidienne sur la ferme et combien d'heures de travail par jour y consacrez-vous?

Nombre d'heures de travail

1- comptabilité

2- réparation mécanique

3- un peu de tout

4- autre (précisez)

20- Les autres propriétaires ont une activité (tâche) précise sur la ferme?

1- oui

2- non

21- Enumérez l'activité (tâche) correspondante à chaque propriétaire et indiquez le nombre d'heures de travail consacrées à l'activité par jour?

Activité

Nombre d'heures de travail

-----

-----

22- Quel est le principal critère de sélection retenu pour le choix du responsable assumant la tâche de comptabilité à l'intérieur de votre entreprise? (cochez un choix)

- 1- niveau d'instruction
- 2- connaissances générales sur la tâche à assumer
- 3- expériences dans le domaine
- 4- autre (précisez)

23- Qui donne les directives en ce qui a trait aux activités (tâches) assumées par les propriétaires?

- 1- celui qui détient le plus d'expérience
- 2- le plus "vieux" d'entre nous
- 3- le plus expérimenté
- 4- autre (précisez)

#### SECTION V

24- De combien de personnes est formé votre conseil d'administration?

---

25- Pour quelle raison le conseil d'administration se réunit? (un seul choix)

- 1- la marche économique de l'entreprise (vente,achat...)
- 2- la vie sociale des membres (relations de travail...)
- 3- la vie familiale des membres
- 5- pour toutes ces raisons à la fois
- 6- autre (précisez)

26- Comment procède votre conseil d'administration pour prendre une décision?

- 1- par étapes: (analyse de la situation, définition...)
- 2- au hasard: (on se réunit n'importe où...)
- 3- autre (précisez)

27- Comment se prennent les décisions au sein de votre conseil d'administration?

- 1- à la majorité
- 2- à l'unanimité
- 3- autre (précisez)

28- Affirmez votre accord ou désaccord suite à la façon dont fonctionne votre conseil d'administration?

- 1- en accord
- 2- en désaccord (en cas de désaccord, répondez à 28A)

28A- Pour quelles raisons êtes-vous en désaccord?

-----

29- Quels sont les intervenants à qui fait appel votre entreprise en cas de problèmes?

- 1- comptable
- 2- U.P.A.
- 3- banque
- 4- agronome
- 5- autre (préciser)

30- Quel est votre âge?

-----

31- Quel est votre sexe?

- 1- masculin
- 2- féminin

32- Quel est votre salaire annuel?

-----